

Rendre le Peuple meilleur.



Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire.

BUREAUX  
428 rue Sussex.

Ottawa, 1er Avril, 1889.

ABONNEMENT  
\$2 par Année.

## Littérature.

## Roman Historique.

## Le Manoir Mystérieux

ou

## LES VICTIMES DE L'AMBITION.

## CHAPITRE I.

## L'auberge du canard blanc.

En 1748, le village de la Rivière-du-Loup (maintenant Louiseville,) possédait une auberge qui bien que n'égalant pas l'Hôtel Minan d'aujourd'hui, n'était cependant pas à mépri-

ser aux débuts de l'établissement de cette belle et riche paroisse. Située sur le grand chemin, près de la rive gauche de la petite Rivière-du-Loup, elle était tenue par Léandre Gravel, homme d'une cinquantaine d'années, ayant une femme active et propre, un fils complaisant et une jolie fille. Ajoutez à cela l'humeur toujours agréable du propriétaire et une cave remplie de bons vins, et vous conviendrez que c'était certes suffisant pour inviter les voyageurs à s'y arrêter. Aussi, parmi ceux qui voyageaient par terre entre Québec et Montréal, y en avait-il peu qui ne commentent le *Canard Blanc* et n'en fissent l'éloge mérité. Les habitants de la Rivière-du-Loup étaient fiers de Léandre Gravel, et le père Léandre était fier de son auberge, de son intéressante famille, surtout de sa jolie fille, et de lui-même.

Ce fut dans la cour de cette auberge qu'un voyageur descendit vers la fin d'une tiède journée de septembre. Il remit son cheval, qui paraissait avoir fait une longue course, aux mains du jeune Gravel.

Hé ! le père ! cria ce dernier, voici un voyageur qui demande si vous versez du bon vin ?

Malpeste ! répondit le père Léandre, nous sommes à sept lieues de Trois-Rivières et de Berthier, et si mon vin ou mon eau-de-vie laissait à désirer, les voyageurs s'en iraient tout droit se désaltérer chez l'oncle Lafrenière ou le cousin Désy.

Il faut croire que la soif faisait moins souffrir dans ce temps-là qu'à présent, ou qu'on avait le goût plus délicat, puisque le père Léandre supposait qu'un homme aurait été disposé à faire sept lieues, — et ce n'était pas en chemin de fer, — avant d'étancher sa soif, plutôt que de boire du vin médiocre.

— Est-ce là de la logique de révollets ? dit le voyageur.

— Vous parlez de logique, reprit l'hôte en entrant : écoutez donc ceci :

Quand le cheval est à son râtelier,  
Il faut donner du vin au cavalier.

Et :

Cavalier sans argent  
Ne peut payer comptant.

ajouta le voyageur en ricanant.

Le père Léandre se goussant :

Si tel était le cas,  
Je n'en répondrais pas.  
Mais son cheval dans l'écurie  
M'est une bonne garantie.

Amen ! mon cher hôte, fit le voyageur ; je vois bien que vous en savez plus long que moi en fait de langue poétique. Moi, voyez-vous, je suis plus familier avec les verres qui s'écrivent avec deux r qu'avec ceux que font les poètes. Allons ! donnez-moi une bouteille de votre meilleur vin des Canaries, et aidez-moi à en voir le fond.

Pendant qu'il parlait, l'aubergiste le fit passer, avec l'accueil le plus gracieux, dans la grande salle, où se trouvaient réunies plusieurs personnes occupées à causer. L'arrivée du voyageur fixa leur attention. C'était un homme dont la physionomie était loin d'être sympathique. Son air de hardiesse sans franchise, l'expression de son regard effronté, sa tournure, et jusqu'au son de sa voix, inspiraient

une sorte d'éloignement pour sa personne. Son manteau entr'ouvert laissait voir un juste-au-corps galonné et un ceinturon de buffle qui soutenait un sabre et une paire de pistolets.

— Vous voyagez avec de bons compagnons, dit Léandre Gravel en servant le vin sur la table.

— Oui, mon hôte ; j'ai reconnu leur utilité dans les moments de danger.

— Oui-dà ! monsieur. Venez-vous des Pays-Bas, sol natal de la pique et de la couleur-vine, comme disait mon défunt père ?

— J'ai été haut et bas, d'un côté, de l'autre, près et loin ; mais je bois à votre santé. Emplissez votre verre et buvez à la mienne, si cela va. Si votre vin n'est pas bon au superlatif, buvez-le tel que vous l'avez versé.

— S'il n'est pas bon, répéta le père Léandre après avoir vidé son verre, vous n'en boirez pas de pareil chez Lafrenière aux Trois-Rivières, ni chez Désy à Berthier, pas même à l'Auberge-du-Castor à Québec. Si vous en buvez de meilleur aux Canaries, je consens à ne toucher de ma vie ni pot ni argent. Lavez votre verre et regardez au travers ; voyez les atomes s'agiter dans cette liqueur dorée comme la poussière dans un rayon de soleil.

— Il est propre et généreux, mon hôte ; mais, pour avoir d'excellent vin, il faut le boire au lieu même où croît la vigne. L'Espagnol est trop habile pour vous envoyer la quintessence de la grappe. Il faut voyager, si vous voulez être profondément versé dans les mystères du tonneau.

— Ma foi ! monsieur le voyageur, si je ne revenais de mes voyages que pour être mécontent de ce qui se trouve dans mon pays, il vaut mieux que je reste tranquille au coin de mon feu.

— Ce n'est pas penser noblement, mon hôte, et je garantis que ces messieurs ici présents, ne sont pas de votre avis. Je parie qu'il y a parmi vous de braves gens qui ont fait un voyage à la Louisiane ou au moins dans la Nouvelle-York ou la Nouvelle-Angleterre ?

— Non, en vérité, il n'en existe aucun.

— Quoi ! pendant qu'il y a tant de braves Canadiens dans le service militaire depuis le Fort Frontenac jusqu'à la Nouvelle-Orléans, vous qui paraissez un homme comme il faut,

vous n'avez parmi eux ni parent ni ami ?

—Si vous parlez de parents, j'ai bien un mauvais sujet de neveu, qui est parti des Trois-Rivières depuis quinze ans. Mais mieux le veau perdu que retrouvé.

—Et comment l'appellez-vous ?

—Michel Lavergne. On n'a pas grand plaisir à se rappeler ce nom et cette parenté.

—Michel Lavergne ! répéta le voyageur en paraissant frappé de ce nom, serait-ce le brave soldat qui se comporta si vaillamment contre les féroces Outagamis, qu'il en fut publiquement remercié par le commandant, M. de Ligneris ?

—Ce ne peut être mon neveu, répondit l'aubergiste, car il n'avait pas plus de courage qu'une poule, à moins que ce ne fût pour le mal.

—La guerre fait trouver du courage, répliqua le voyageur. Ce Michel Lavergne était un joli garçon ; il avait l'œil d'un faucon et aimait à être mis avec élégance.

—Ah ! notre Michel savait escroquer un habit à la friperie pendant que le marchand avait le dos tourné ; quant à son œil faucon, il était toujours fixé sur mes cuillères d'argent égarées. Il a passé trois mois chez nous, et grâce à ce qu'il m'a volé, à ce qu'il m'a bu, s'il était resté six mois de plus..... j'aurais pu fermer la maison et aller retirer mes rentes le long du chemin du roi.

—Malgré tout, mon cher hôte, je suis persuadé que vous seriez fâché d'apprendre que ce pauvre Michel a été tué en attaquant un poste ennemi.

—Fâché ! ce serait la meilleure nouvelle que je puisse apprendre de lui, car elle m'assurerait qu'il n'est pas mort de la main de l'exécuteur des hautes œuvres de Sa Majesté chrétienne, et je crains que sa mort ne fasse jamais honneur à sa famille. Dans tous les cas que Dieu lui fasse paix !

—Pas si vite, mon cher hôte, pas si vite ! votre neveu vous fera encore honneur, si c'est celui que j'ai connu et que j'aime presque autant, ma foi, je puis le dire, que moi-même. Ne pourriez-vous m'informer de quelque marque qui pût me renseigner sur lui ?

—Oui, vraiment ; mon Michel a été marqué sur l'épaule gauche pour avoir volé un gobelet d'argent à Madame Boucher de Niverville.

—Pour le coup, vous mentez, mon oncle ! s'écria le voyageur en déboutonnant son pourpoint et en montrant son épaule nue. Comme vous voyez, messieurs, ma peau est vierge de toute marque !

—Quoi ! Michel, c'est toi ! Oh ! j'aurais dû m'en douter, car il n'est personne qui puisse prendre autant d'intérêt à toi que toi-même.

—Allons ! mon oncle, trêve de plaisanteries, et voyons quel accueil cordial vous allez faire à un neveu qui a roulé le monde pendant quinze ans, qui a vu le soleil se lever où il se couche, et qui a voyagé depuis les pays où il ne fait jamais jour jusqu'à ceux où il n'y a jamais de nuit.

—A ce que je vois, Michel, tu as rapporté de tes voyages un des talents communs à la généralité des voyageurs. Toutefois, je me souviens que parmi tes bonnes qualités, tu avais déjà avant ton départ celle de ne jamais dire un mot de vérité.

—Voyez-vous ce mécréant, messieurs,—dit Michel Lavergne aux témoins de cette scène, dont plusieurs n'ignoraient pas les hauts faits de sa jeunesse,—c'est sans doute là ce qu'on appelle à la Rivière-du-Loup tuer le veau gras. Mais sachez, mon oncle, que je n'ai pas gardé les pourceaux ; et je porte sur moi de quoi me bien faire recevoir partout.

En parlant ainsi, il tira de sa poche une bourse remplie de pièces d'or, dont la vue produisit un certain effet sur la compagnie. Les deux moins scrupuleux s'approchèrent de Michel et le recomurent pour un ancien camarade, tandis que les autres, plus sérieux, sortirent de l'auberge en disant entre eux que si Léandre Gravel voulait prospérer, il fallait qu'il chassât de chez lui, le plus tôt possible, son vaurien de neveu. L'honnête aubergiste sembla partager cette opinion, malgré la vue de l'or ; et il dit au voyageur :

—Mon neveu, mets ta bourse dans ta poche ; le fils de ma sœur n'a pas d'écot à payer chez moi s'il veut y souper et y passer la nuit, car je ne suppose pas que tu aies l'intention de rester longtemps dans un pays si voisin des Trois-Rivières, où tu n'est que trop connu.

—Quant à cela, mon oncle, c'est mon affaire. En attendant, je veux donner à souper à ces braves gens, qui ne sont pas trop fiers pour se rappeler Michel Lavergne. Si vous

voulez me fournir à souper pour mon argent, soit ; sinon, il n'y a que deux lieues et demie d'ici au fort d'Yamachiche, où l'on ne me fermera point au nez la porte de l'auberge des *Voyageurs* de l'hospitalier François Gelinas, une qui ne ment pas à son nom, celle-là, m'a-t-on dit.

—Non, Michel, comme quinze ans ont passé sur ta tête, j'espère que tu es corrigé. Tu ne quitteras pas ma maison à l'heure qu'il est, et tu auras ce que tu voudras raisonnablement demander. Mais je voudrais être sûr que cet or a été gagné légitimement.

—Mon oncle, j'ai été dans le pays où l'on n'a que la peine de le ramasser.

—Sur mon crédit, s'exclama le colporteur Santerre, ce serait un excellent pays pour y trafiquer.

—Sans nul doute, reprit Michel ; les toiles, les rubans, les soieries rapporteraient un profit incalculable dans un pays où l'or se ramasse parmi les cailloux. Eh bien ! si tu es toujours le hardi gaillard qui m'aidait à alléger les branches des arbres du jardin des Récollets pendant la saison des fruits, tu vendras ce que tu as ou prétends posséder, nous partirons sur un navire que tu achèteras et dont je serai le commandant, et vogue la galère ! nous voilà en route pour cette fameuse contrée avec une belle et bonne pacotille dans la cale.

—Ne l'écoutez pas, M. Santerre, interrompit l'aubergiste ; la mer a un appétit insatiable ; elle peut avaler toutes vos richesses en un clin d'œil. Quant à l'Eldorado de Michel, ne vous y fiez pas ; s'il existe, c'est qu'il l'a trouvé dans la poche de quelque oïson de l'espèce la plus naïve. Allons, j'invite tout le monde présent à prendre part au souper. Mais, en effet, j'oubliais mon pensionnaire silencieux. Voilà deux jours qu'il est ici et il n'a pas encore ouvert la bouche. Cependant, il paie ses notes sans les marchander. Il y aurait ingratitude à oublier un tel homme.

Là-dessus l'aubergiste s'approcha de l'inconnu, assis solitairement à l'autre bout de la salle.

C'était un homme de trente à quarante ans, vêtu simplement, mais ayant un air de dignité qui semblait prouver que cette simplicité n'excluait pas la distinction de la naissance et de l'éducation. Il paraissait pensif et réservé. Ses cheveux châtain, ses yeux noirs et vifs,

sa physionomie mélancolique, avaient un charme particulier. Les gens du village avaient cherché inutilement à avoir des détails sur lui. Personne n'avait pu découvrir qui il était, ni d'où il venait, ni où il allait.

Le digne aubergiste s'avança donc auprès de ce singulier pensionnaire et lui demanda de venir partager le souper qu'il donnait en l'honneur de son neveu.

—Il y va de ma réputation, dit-il plaisamment, que l'on soit gai dans ma maison, et il y a toujours trop de personnes qui ne voient pas d'un bon œil les gens qui enfoncent leur chapeau sur leur front comme s'ils regrettaient le temps passé.

—Eh ! quoi ? mon hôte, répondit l'étranger, un homme paraît-il suspect parce qu'il se livre à ses pensées sous l'ombre de son chapeau ? Et croyez-vous, lorsqu'on a des idées absorbantes, qu'il suffise de se dire : chassons-les et soyons gai comme pinson ?

—Sur mon expérience ! fit l'aubergiste, il faut chasser les idées sombres et essayer de les noyer dans le vin des Canaries.

—Vous avez raison, mon excellent hôte, reprit l'étranger en souriant avec mélancolie ; il ne faut pas troubler la gaieté des autres parce qu'on a l'esprit et le cœur malades. Je vais donc prendre place avec vos amis plutôt que de rester dans mon coin comme un trouble-fête.

Il se leva et suivit Léandre Gravel, qui arrêta un instant pour lui dire, en lui montrant les convives :

—A les entendre parler, vous allez les croire capables de tous les méfaits dont ils se vantent comme des fanfarons. Eh bien, ce sont de bonnes gens, aussi honnêtes qu'on peut l'être en mesurant une aune d'étoffe trop courte d'un pouce ou en payant un compte avec des pièces de monnaie un peu légères de poids. Celui que vous voyez, par exemple, avec son chapeau de travers sur des cheveux hérissés comme les poils d'un porc-épic, qui a son juste-au-corps débraillé et veut se donner l'air d'un garnement, c'est un colporteur d'Yamachiche qui, dans sa boutique, est aussi soigné qu'un seigneur. Il parle de battre le grand chemin, de forcer les portes d'une cour, de manière à faire croire qu'il passe les nuits sur les routes à faire de mauvais coups, tandis qu'il dort paisiblement dans son lit.

—Et votre neveu ?

—Ah ! mon neveu, poursuit l'aubergiste.....j'espère qu'il s'est amendé. Je ne voudrais pas que vous prissiez à la lettre tout ce que j'ai dit de lui. Je voulais mortifier sa vanité, car je l'avais reconnu. Mais, dites-moi, sous quel nom dois-je vous présenter.

—Sous le nom de Gatineau.

—Gatineau DuPlessis, tout au long, peut-être ?

—Comme vous voudrez, c'est tout un.

—Et des Trois-Rivières, sans doute ?

—Oui, des Trois-Rivières, où la race en est passablement forte.

—Je crois bien, ajouta Léandre Gravel, et valeureuse aussi. Car, dans mon jeune temps, lorsque les Iroquois rôdaient à nos alentours cherchant qui-surprendre pour le tuer, il fallait voir les DuPlessis leur courir sus à la tête de nos braves et les mettre en fuite, sans jamais manquer d'en faire auparavant un beau massacre, tellement que plusieurs d'entre eux ont perdu la vie à ce dangereux métier. Aussi il me semblait que votre air de famille ne m'était pas tout à fait inconnu.

L'aubergiste s'avança avec le nouveau convive ; la présentation fut faite, on but à la santé de l'étranger, et la conversation reprit son cours, d'un côté entre Michel Lavergne et ses amis, de l'autre entre Léandre Gravel et Gatineau DuPlessis.

—Comme ça, dit l'aubergiste à DuPlessis, vous n'étiez pas encore venu à la Rivière-du-Loup avant cette fois-ci ?

—Non, monsieur, je n'étais jamais venu plus loin qu'au fort d'Yamachiche, près duquel demeure un de mes frères, qui a changé l'épée pour la charrue, et j'étais loin de supposer que la Rivière-du-Loup fût un établissement déjà si avancé.

—C'est que, continua le premier, la colonisation a fait du progrès depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire, depuis la fin de nos guerres avec les Anglais. Louis XIV était un grand roi, pour lequel mon défunt père professait le plus profond respect et la plus vive admiration ; mais autant que je puis voir—car j'étais encore jeune lorsqu'il mourut,—son humeur guerrière nuisait beaucoup à l'établissement du Canada, en ce qu'il était presque continuellement en difficulté avec tout le monde, entre

autres les Anglais, dont l'hostilité et le voisinage dans la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-York obligeaient les Canadiens à négliger le défrichement et la culture de leurs terres pour se tenir sous les armes et souvent aller au loin porter à leur tour la dévastation et la mort. Avec cela, il y avait, de plus, à compter avec ces damnés Iroquois, la pire engeance, à coup sûr, que l'espèce humaine est produite, qu'excitaient les Anglais contre nous, et qui faisaient la terreur de nos campagnes, à tel point que presque personne n'osait s'aventurer tant soit peu loin des forts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal pour se livrer à l'agriculture. Mais, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le faire remarquer, depuis que le pays est en paix avec les Anglais, il est aussi bien plus tranquille du côté de ces barbares populations. Il faut dire, de plus, qu'on leur a servi plusieurs fois la soupe chaude et qu'on a joliment éclairci leurs rangs, ce qui compte sans doute un peu pour leur changement de conduite à notre égard. Je ne suis pas encore très âgé, moi ; cependant, j'ai connaissance du temps où l'on n'osait pas sortir des Trois-Rivières à moins d'être en troupe armée, de crainte de rencontrer des détachements de ces féroces enleveurs de chevelures. Aujourd'hui c'est bien changé tout cela, heureusement ; on voyage de Québec aux Trois-Rivières et des Trois-Rivières à Montréal sans risque ni péril par ce beau chemin du roi que M. le grand voyer de la Nouillère de Boisélerc traça lui-même et fit faire sous sa propre surveillance, il y a une dizaine d'années. C'est à cet habile monsieur, je vous assure, que les habitants de la rive nord du fleuve doivent de l'obligation ; car auparavant il n'y avait par-ici par-là que quelques chemins de colons, allant généralement du fleuve, le long des rivières, à de courtes distances dans l'intérieur du pays. Par exemple, les gens de la Rivière-du-Loup n'avaient qu'un chemin de pied pour aller à Maskinongé, et pour communiquer avec l'Île-du-Pads, alors la paroisse la plus reculée sur la rive nord du côté de Montréal, ainsi qu'avec les Trois-Rivières, ils étaient obligé de descendre la rivière jusqu'au lac et de continuer ainsi par eau jusqu'à destination. A présent, comme vous savez, l'on voyage peu

par eau, même entre Québec et Montréal ; c'est cette voie par terre que l'on prend. Et je puis vous dire, en passant, que cela fait bien mon affaire, pour un. Il faut vous dire aussi que j'ai été un des premiers à venir m'établir ici. J'avais accompagné les hommes employés par M. de Boisclere pour leur fournir les provisions nécessaires, ce qui m'a un peu payé, et j'avais trouvé cet endroit avantageux comme relais pour les futurs voyageurs sur ce chemin. Ma femme aurait d'abord aimé mieux que nous nous établissions au fort, afin d'être plus dans le monde et surtout plus près de l'église ; mais elle est bien contente, ainsi que toute la famille, maintenant, d'être ici. D'ailleurs, nous n'avons pas une demie-lieue pour aller à l'église, et les corps de métiers, comme vous voyez, s'en viennent peu à peu se grouper dans notre petit village, qui compte déjà un douzaine de maisons, sans parler du manoir.

## CHAPITRE II.

### Le manoir mystérieux.

Depuis le commencement du repas, DuPlessis avait écouté silencieusement son hôte, dont il admirait la loquacité, sans néanmoins se sentir porté à l'imiter. Il était venu loger au *Cuuard Blanc* pour tâcher d'y obtenir des renseignements qui puissent lui servir, non pour donner des nouvelles aux curieux, ce qui était la moindre de ses préoccupations. Le moment lui sembla opportun : il interrompit enfin son interlocuteur pour dire :

— Cet endroit paraît bien choisi, en effet, pour devenir avec le temps un joli centre. Mais est-ce un manoir, cette grande maison bâtie en pierre vis-à-vis le moulin, de l'autre côté de la rivière, et presque perdue dans ce sombre massif d'arbres et derrière cette haute palissade qui semblent en défendre l'approche aux vivants ? Par qui est-elle habitée ?

Ici l'aubergiste se mit à regarder autour de lui comme un homme qui craint que d'autres n'entendent ce qu'il va dire, et il fit signe à DuPlessis de le suivre dans la pièce voisine, pendant que Michel Lavergne et ses gais compagnons s'amusaient à boire, à rire et à chanter.

— Ce manoir, reprit l'aubergiste à demi-voix, en regardant de nouveau autour de lui d'un air craintif, c'est toute une histoire que ce manoir-là. Il s'y passe des choses bien extraordinaires. Les gens de par-ici l'appellent le *manoir mystérieux*, et ce n'est pas sans raison, allez !

— Par qui donc est-il habité ? insista DuPlessis.

— Oh ! monsieur, puisque vous y tenez absolument, je vais vous le dire : il est habité... il est habité..... par le diable, quoi !

DuPlessis se prit à rire de bon cœur cette fois.

— Ce diable, répondit-il, est du moins très décent d'apparence quand il se montre aux simples mortels. C'est peut-être pour mieux nous tromper, qui sait ? Je l'ai entrevu hier dans une fenêtre, et, sur ma parole d'honneur, de ma vie je n'ai vu une femme plus jolie que ce diable, M. Gravel.

— Comment ! vous avez osé vous approcher de cette redoutable retraite, sans permission du gardien, sans protection, sans...

DuPlessis ne le laissa point fuir :

— Oui, monsieur Gravel, sans autre compagnie que ma curiosité. Et je serais même allé frapper à la porte pour demander de m'ouvrir, sans l'apparition soudaine et malencontreuse d'un gros chien noir qui m'a fait une mine autrement désagréable que celle de votre diable, et m'a obligé à rebrousser chemin.

— Quand je vous disais le diable, monsieur DuPlessis, je voulais dire un diable d'homme, vous comprenez ?

— Vous n'y êtes pas encore tout à fait, mon cher hôte, puisque c'est un femme que j'ai vue.

— Attendez donc un peu, monsieur DuPlessis, vous allez trop vite : car avec cette femme il y a un homme aussi, deux même parfois, sans compter le meunier, qui, à vrai dire, ne demeure pas précisément dans ce manoir, mais dans la petite maison de pierre que vous voyez là, située à côté du moulin, et reliée au manoir par une sorte de petit pont-levis jeté sur la rivière en deça de la chaussée. Il y en a bien encore un troisième qui vient faire des visites de temps à autre et.....

En ce moment, Michel Lavergne et ses

amis, ne faisant que sortir de table, entrèrent dans la salle, et leur présence interrompit la conversation de l'aubergiste et de DuPlessis.

—Maintenant, camarades, dit Michel, parlons des anciens amis. Ainsi, Paul Deforge nous a souhaité le bonsoir pour aller régler ses comptes dans le pays où sa fausse arithmétique n'a pas dû le servir aussi bien qu'avec les acheteurs qui allaient se faire plumer dans le magasin de son père. Les frères Récollets eurent beau lui enseigner pendant trois ou quatre ans que deux et deux font quatre, une fois sorti de l'école pour entrer dans le commerce en société avec son digne père, cela, d'après ses calculs, faisait cinq quand il vendait aux autres, et trois lorsqu'il en achetait quelque chose.

—Oui, continua un des convives grisés, il est mort d'un coup d'arbalette que lui tira un Indien Huron à qui il avait vendu en secret de la melasse mélangée de je ne sais quelle drogue, en guise d'eau-de-vie.

—Honnête jusqu'à la mort, fit Michel, il n'avait pas voulu vendre de la véritable eau-de-vie aux Indiens, sans doute afin de ne pas transgresser la loi de son pays ? Et Jacques Courrier, qu'est-il devenu ?

—Il ne courra plus après rien, répondit le colporteur, si les dernières nouvelles que l'on en a eues, sont vraies. Après être allé chercher fortune dans je ne sais quelle partie de la Nouvelle-York, où il espérait que sa connaissance de l'anglais lui ferait faire merveille, il paraît qu'il accomplit quelque exploit qui lui valut l'honneur d'être décoré avec dix sous de corde, à la mode Anglaise que vous connaissez.

—J'avais toujours cru aussi, dit Michel, que ses aspirations élevées lui mériteraient de mourir entre le ciel et la terre.

—Jusqu'à-là, DuPlessis avait gardé le silence, mais il ne put contenir plus longtemps son étonnement et son indignation, et, quelque répugnance qu'il eût à se mêler à une semblable conversation, il risqua l'observation suivante :

—J'avais toujours cru jusqu'au jourd'hui que le petit peuple canadien n'était composé que de gentilshommes, et qu'il était aussi rare de voir un mal honnête homme vivre dans son atmosphère sociale si pure qu'une

chauve-souris se montrer en plein midi. Mais, à vous entendre parler, on serait porté à prendre ce pays pour un repaire de brigands. Heureusement qu'il n'y a pas d'étrangers pour vous écouter.

—Ce que vous dites là, monsieur Gatineau DuPlessis, répliqua Michel Lavergne sur un ton goguenard, est aussi vrai que vous et moi avons eu l'honneur de naître à l'ombre du même clocher, bien que nous nous soyons reconnus pour la première fois aujourd'hui seulement ; à preuve que ceux qui n'étaient pas dignes de respirer la même atmosphère pure que mes amis ici présents et moi, en sont morts à la peine, ainsi que vous venez de l'entendre dire.

Cette répartie désarma DuPlessis, qui se mit à sourire. Michel continua :

—Après ces désastres, mes amis, c'est tout au plus si j'ose prononcer le nom de Thom Cambrai, notre aîné d'une dizaine d'années, celui qu'on surnomma le *Bûcheron*, parce qu'il n'avait pas son pareil pour abattre les gros arbres de la forêt sur la terre qu'il avait eue du seigneur Poulin de Francheville, non plus que pour engouler dans son gros goulot court les chopes de vin que d'autres lui payaient et qu'il ne rendait jamais.

—Ce Thom Cambrai vit et prospère, dit l'aubergiste ; mais, mon neveu, garde-toi de le nommer *Bûcheron*, si tu ne veux faire connaissance avec..... eh bien, avec des compagnons qu'il porte aussi constamment sur lui et qui n'ont rien de bon à dire à ceux auxquels il en veut.

—Comment ! mon oncle, il est honteux de ce surnom dont il se faisait gloire ?

—Oùï, mon neveu ; il s'en faisait gloire quand il n'était qu'un pauvre homme ; mais, il ne veut plus qu'on lui parle de son passé, depuis qu'il est devenu propriétaire de ce manoir que feu le seigneur de Francheville fit construire il y a une douzaine d'années, qu'il vendit ensuite à M. Hocquart, intendant du roi, demeurant à Québec, lorsqu'après sa malheureuse entreprise de l'ouverture de forges pour la fonte du minerai de fer qu'on trouve dans le haut de sa seigneurie, à environ trois lieues au nord des Trois-Rivières, près de la Rivière St. Maurice, il se trouva soudain presque complètement ruiné. Le

pauvre homme en éprouva tant de chagrin qu'il en mourut bientôt après.

—Cela ne nous dit pas, interrompit Michel, comment maître Thom Cambrai est devenu possesseur du moulin et du manoir de la Rivière-du-Loup.

—J'y arrive, mon neveu, j'y arrive. Après donc que M. Hocquart eut acquis cette propriété, il la vendit ou la donna à son ami intime et homme d'affaires, M. Deschesnaux, qui en confia d'abord le soin et l'administration à Thom Cambrai, puis, la lui transmit, dit-on. Il y a à peu près douze ans, Cambrai vendit sa terre de la Banliene, sa maison aux Trois-Rivières, et s'en fut à Québec pour tenter de s'établir dans le commerce. Il venait de perdre sa femme, qui lui laissait une fille unique, demeurant présentement avec lui ; une bien bonne enfant, paraît-il. C'est là et alors qu'il a dû se lier de connaissance avec M. Deschesnaux. On dit qu'il est pour se remarier avec une belle dame qu'il tient renfermée dans le manoir et que personne encore ici n'a pu voir, si ce n'est monsieur le curé, qui va y dire une messe basse chaque dimanche à six heures. J'oubliais ; il y a aussi M. Baptiste Santerre, qui dit l'avoir vue un instant avant hier assise à une fenêtre tout comme.....

Un regard significatif de DuPlessis lui fit comprendre que ce dernier ne tenait pas à ce qu'il finit la phrase.

—Oui, monsieur Gravel, vous l'avez dit ; moi aussi, je l'ai vue, la recluse du manoir mystérieux, ajouta le colporteur. Je m'étais dit : "Après tout cette dame, quand bien même elle ne se montrerait pas à tout venant, elle doit être fiute comme les autres, et par conséquent elle doit aimer à acheter de belles et de bonnes marchandises. J'ai de quoi tenter la moins fière des filles d'Ève ; allons lui offrir quelques uns de nos articles les plus recherchés." Et je partis sur ce ton, une cassette dans chaque bras, me fiant en même temps que l'ancienne amitié dont j'avais été lié avec le maître du logis, l'empêcherait de me faire des impolitesses. La porte de la palissade n'était fermée qu'au loquet ; je l'ouvris et j'entraî résolument dans le jardin. En arrivant à environ quinze pas du manoir, relevant la tête, j'aperçus à une fenêtre du deuxiè-

me étage la plus belle femme..... oh ! si vous aviez vu !

—Raconte-nous comment elle était, dit Michel.

—Elle était mise en femme comme il faut, je t'assure, va. Sa robe, son corsage et ses manches étaient couleur de gingembre ; à mon jugement, cette robe pouvait coûter au moins cinquante à soixante livres l'aune. Et son chapeau, messieurs ! c'est ce que j'ai vu de plus beau ; il était de soie jaune, bordé de franges avec une broderie. C'était magnifique.

—Je ne te demandais pas quel était son costume, drôle, dit Michel. Parle-nous de ses traits, de son teint, de ses yeux, de la couleur de ses cheveux.

—Quant à son teint, je ne saurais trop qu'en dire, mais j'ai remarqué l'évantaïl qu'elle tenait à la main ; il était monté en ivoire curieusement sculpté. Pour la couleur de ses cheveux, je puis vous dire que, brune ou blonde, elle portait un réseau de soie verte tissée avec de l'argent.

—Voilà bien une mémoire de marchand colporteur, fit Michel avec humeur. On lui demande des détails sur la figure d'une personne, et il vous décrit sa toilette, en supputant ce qu'elle a pu coûter.

—Je vous dis, répliqua Santerre, que j'ai à peine eu le temps de la voir ; car, comme j'allais lui souhaiter honnêtement le bonjour, Thom Cambrai, de qui j'avais attendu un accueil moins froid, parut tout à coup à mes côtés avec un gourdin à la main, me demanda pourquoi j'étais là, et, sans attendre ma réponse, m'enjoignit de décamper au plus vite si je ne voulais être dévoré par son chien, espèce d'éléphant revêtu de la peau d'un loup. Comme je ne tenais pas à être converti en saucisse, je ne me fis pas prier davantage pour dire adieu à la belle prisonnière et aux emplettes que je m'étais flatté de lui faire faire.

—Quel cœur de poule ! s'écria Michel. Eh bien, mes amis, je me fais fort, moi, de pénétrer dans ce manoir mystérieux et d'y voir la dame que garde le dragon Cambrai. Parions, Baptiste. Veux-tu gager une pièce de toile Hollande, car j'ai besoin de linge, contre ces cinq pièces d'or, que demain je vais chez Thom Cambrai et que je le force à me présenter sa future épouse ?

—J'accepte la gageure, et quoique tu aies l'impudence du diable, je répons que je la gagnerai.

—Mon neveu, dit Léandre Gravel s'interposant, buvez tranquillement votre vin et ne cherchez pas de sottes aventures. Je vous assure que Thom Cambrai a assez de crédit pour vous faire recevoir à la maison de pension du roi et alléger vos épaules du fardeau de votre tête.

—Je me moque pas mal de tous les Thom Cambrai présents, passés et futurs, oncle Gravel ; et, ventre saint-gris ! je visiterai son manoir mystérieux.

—Je ne veux pas que l'on jure dans ma maison, fit observer l'aubergiste, commençant à s'agiter, contre son habitude.

—Je serai de moitié avec vous dans la gageure, dit DuPlessis, qui avait suivi toute cette conversation, si vous voulez que je vous accompagne dans cette tentative.

Léandre Gravel crut que DuPlessis voulait calmer Michel ; il le laissa dire.

Mais quel avantage y trouverez-vous, Monsieur ? objecta Michel, surpris de cette demande, à laquelle il était loin de s'attendre. Je suis loin d'admirer votre adresse, croyez-le. Je suis un voyageur qui aime ces rencontres extraordinaires, que les anciens chevaliers recherchaient avec empressement.

Il parait, pensa Michel, que je m'élève un brin dans son opinion, ou bien, c'est un renard qui songe à me faire descendre dans le puits. Chose certaine, du moins, je ne jouerai pas pour lui le rôle du bouc de la fable. Et reprenant :

—Eh bien, vous serez de la partie. Buvez donc au succès de l'entreprise ; et si quelqu'un refuse de me faire raison, je lui coupe les jambes à la hauteur des jarretières.

Le colporteur soutint assez raisonnablement qu'il ne pouvait boire à la perte de sa gageure.

—Voudrais-tu faire de la logique avec moi ? s'écria Michel, de plus en plus aviné ; faquin ! je ferais de ton corps cinquante aune de ruban.

Mais au moment où il tirait son sabre pour exécuter sa menace, l'aubergiste et son fils le conduisirent à sa chambre et le mirent au lit pour qu'il cuvât son vin à loisir.

Chacun alors se sépara pour aller vaquer à ses affaires ou se reposer.

(A continuer.)

## Tribune Sacrée.

VÉRITÉ ET BEAUTÉ

DE LA

# Foi Catholique

PAR

Mgr. de Ségur.

(Suite.)

VI

**Quelles sont les erreurs contre lesquelles il faut plus spécialement se mettre en garde ?**

Quelques catholiques, vaguement imbus des préjugés contemporains, et craignant sans doute de trop accorder à Notre-Seigneur et à son Église, n'ont pas accepté, comme ils le devaient, les infaillibles enseignements du Saint-Siège à cet égard. Dans l'espoir chimérique de ramener à la foi les ignorants et les libres-penseurs, ils ont formé une espèce de tiers-parti entre l'Église et la Révolution, entre la vérité et l'erreur ; sans oser rien préciser bien catégoriquement, ils veulent atténuer les enseignements de l'Église, combattre pour la foi un autre terrain que celui où le Saint-Siège déclare qu'il faut combattre ; hommes de peu de foi, ils s'appuient plus volontiers sur l'opinion publique que sur la vérité : ils s'appuient sur César, dans les pays où règne César, et sur le peuple, dans les pays démocratiques où règne le peuple ; ils semblent avoir plus de confiance dans les moyens humains que dans l'autorité infaillible du Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Avec des intentions souvent bonnes et même chrétiennes, ils proclament, au fond, les mêmes principes que les révolutionnaires, à savoir, la légitimité et l'excellence intrinsèque de la séparation de l'Église et de l'État ; de l'indépendance absolue de la société civile et politique à l'égard de la vraie religion ; la légitimité de la liberté de

la presse, de la liberté et de l'égalité des cultes.

C'est là, qu'on le sache bien, l'erreur fondamentale de notre temps. C'est le naturalisme d'un certain nombre de chrétiens, qui détestent très-sincèrement le naturalisme absolu, l'incrédulité, l'indifférence en matière de foi, et qui cependant, sous prétexte de faire de la politique et non de la religion, oublient et violent les principes les plus importants, séparant ce qu'il faut seulement distinguer. Sans le savoir, surtout sans le vouloir, ils sortent du camp catholique, et donnent la main aux ennemis de l'Église.

Ceux qui sont assez peu clairvoyants pour professer les principes de ce naturalisme mitigé s'appellent libéraux. La liberté est, en effet, leur drapeau favori ; et par liberté, ils entendent, non la très-sainte et très-bonne liberté que DIEU donne à ses enfants et que son Église éclaire et préserve, mais l'indépendance vis-à-vis de cette souveraineté universelle de JÉSUS-CHRIST et de l'Église, dont nous parlions tout à l'heure.

La plupart de ces chrétiens sont dupes de leur imagination et de leur cœur. Ils savent mal les choses ; ils ont peu ou point de notions saines et solides en fait de doctrine ; ils sont séduits par ce qu'il y a de généreux dans certaines aspirations et tendances de notre siècle. Beaucoup d'entre eux sont ardents et cherchent à faire des prosélytes, surtout dans les rangs de la jeunesse. Ils ont des journaux, des revues ; ils se surfont les uns les autres avec une habileté persévérante, avec un dévouement digne d'une meilleure cause. Parmi eux, comme jadis dans le parti semi-janséniste, on voit figurer des noms fort honorables, et, ainsi que cela arrive dans toutes les erreurs sérieuses, les noms d'un certain nombre d'ecclésiastiques, même haut placés.

Le Souverain-Pontife nous a donné à cet égard déjà bien des avertissements officiels et même officiels. Pour n'en citer qu'un seul, voici ce que Pie IX disait, au mois de juin 1871, à une députation de catholiques de France : " Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans le cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions du ciel, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot, et ne

le tairai point : ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons d'enfer qui s'agitent sur la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique. Le libéralisme catholique, voilà le véritable fléau.

" Je l'ai dit plus de quarante fois ; je vous le répète, à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu de bascule qui fait à la Religion le plus de tort. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour attirer ceux qui s'égarèrent ; mais pour cela, il n'est pas besoin de partager leurs opinions."

Prenons donc bien garde de nous laisser emporter par ce courant du naturalisme et du libéralisme contemporains. Il nous éloignerait d'abord, puis finirait par nous détacher de l'Église, de JÉSUS-CHRIST et de la foi. Il y a là la matière d'une vaste et très-grave hérésie, aux trois quarts condamnée déjà, et qui, selon toute apparence, sera bientôt officiellement stigmatisée, comme l'a été cette autre doctrine hérétique que l'on regardait naguère encore comme soutenable, comme vraie, comme traditionnelle, sous le nom de gallicanisme. Le gallicanisme et le libéralisme sont de la même famille. Prenons garde.

Ne nous faisons les partisans d'aucun homme en matière de doctrine : notre foi n'est pas humaine, mais divine : et aux yeux d'un chrétien, les hommes, mêmes les plus vénérés et les plus vénérables par leur caractère, ne méritent notre dévouement et nos sympathies qu'en proportion de leur dévouement à la vérité divine, c'est-à-dire à la foi catholique romaine, c'est-à-dire encore au Saint-Siège Apostolique, incorruptible gardien, organe suprême et infaillible de cette vérité. Voilà la seule mesure, ou du moins la mesure principale à laquelle nous devons avant tout apprécier un catholique, un prêtre, un évêque. Est-il pleinement avec le Pape ? nous sommes avec lui ; nous le suivons avec bonheur. Est-il en opposition avec le Pape, avec les enseignements et les directions du Pape ? il cesse d'être notre homme, et nous ne pouvons plus, en conscience et en sécurité, marcher sous son drapeau.

En matière de doctrine, attachons-nous donc indissolublement au Souverain-Pontife.

Le suivre, ce n'est pas suivre un homme, c'est suivre JÉSUS-CHRIST ; demeurer soumis d'esprit et de cœur à ses enseignements, à tous ses enseignements, c'est demeurer dans la vérité, dans la pureté de la foi.

Dans ce temps-ci plus que dans tout autre, prenons d'incessantes précautions contre la fièvre du naturalisme, de l'indifférence et de l'esprit de révolte. Vivons de la vie de la foi ; et que tout en nous soit hautement, fermement catholique : les pensées, les jugements, les sympathies, les discours, les dévouements et les œuvres.

La lumière et la vie de la foi n'ont pas seulement pour ennemis les ténèbres impures de l'erreur ; elles sont également menacées par d'autres maladies morales, qui, sans s'attaquer aussi directement à l'intelligence, l'atteignent indirectement, mais très-profondément.

Ces maladies peuvent se ranger en quatre catégories : les premières ont pour siège la tête ; les secondes, le cœur et les sens ; les troisièmes, l'estomac ; les quatrièmes, la bourse et la caisse.

Les maladies morales qui menacent la foi par la tête, sont d'abord l'ignorance religieuse, puis l'orgueil.

Voyez les pauvres gens qui ne croient pas, ou du moins qui vivent, parlent et agissent comme s'ils ne croyaient pas. La plupart sont ignorants comme des Turcs. J'entends ignorants en matière de religion ; car on peut être fort savant, en mathématiques, en chimie, en médecine, en agriculture, en archéologie, voire même en astronomie, et ne pas savoir un traître mot de son catéchisme. N'ai-je pas connu à Paris un très-illustre et très-savant membre de l'Institut qui, "depuis vingt ans," me disait-il, ne s'occupait que de la lune, ne vivait que dans la lune, ne pensait qu'à la lune ! Le pauvre savant lisait assidûment le *Sicel*, souscrivait de bonne foi à la fameuse statue de Voltaire qui, pendant près de deux ans, a agité tout Paris ; mais il ne se doutait pas de ce qu'était JÉSUS-CHRIST. Il savait la lune par cœur, et ignorait totalement pourquoi il était en ce monde. Pauvre science ignorante !

(A continuer.)

## Missions Catholiques.

QUELQUES NOTES

SUR

# L'ŒUVRE

DE LA

## Propagation de la Foi.

DISTRIBUTION

DANS

# Catholiques

DE

LA TERRE.

(Suite.)

### AFRIQUE.

Sur une population totale de 206 millions d'habitants, l'Afrique compte **2,655,920** catholiques.

Tous ces catholiques ne relèvent pas de la Sacrée Congrégation de la Propagande : il faut, en effet, faire une exception pour les 1,800,000 fidèles qui peuplent les Açores, les Canaries, les îles du Cap Vert, Madère, les possessions espagnoles du nord et les possessions portugaises du sud de l'Afrique.

Parmi les diocèses de l'Afrique, deux sont directement soumis au Saint-Siège : Port-Louis, dans l'île Maurice ou île de France, et Tanger sur la côte septentrionale du Maroc. Les diocèses de Saint-Paul de Loanda (Angola), d'Angra (Açores), de Funchal (Madère), de Santiago (îles du Cap Vert), de Saint-Thomas (dans le golfe de Guinée), sont suffragants de l'archidiocèse de Lisbonne (Portugal). Canarie et Saint-Christophe de Lagune (tous les deux dans les îles Canaries) sont suffragants de Séville (Espagne). Le diocèse de Saint-Denis, dans l'île de la Réunion, appartient à la province ecclésiastique de Bordeaux.

#### § 1.—AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Dans le nord de l'Afrique, nous trouvons la province ecclésiastique d'Alger et l'archidiocèse de Carthage qui embrassent les colonies françaises de l'Algérie et de la Tunisie, les préfectures apostoliques de Tripoli et du Maroc, enfin les vicariats, préfectures et délégation apostoliques de l'Égypte.

*Province ecclésiastique d'Alger.*—La population totale de l'Algérie pour 1881, d'après la *Statistique générale de l'Algérie* (1882), était de 3 millions 310,412 ; parmi lesquels 233,937 étaient Français, 35,665 israélites naturalisés, 2 millions 850,866 musulmans indigènes (sujets français) et 189,944 étran-

gers, à savoir : 114,320 espagnols, 33,693 italiens, 15,402 anglais et maltais, 4,301 allemands, 22,328 d'autres nations.

*Archidiocèse de Carthage.*—La Tunisie, qui formait jusqu'à ces derniers temps un vicariat apostolique, était confiée aux Capucins. Depuis que, par le traité du 12 mai 1881, le protectorat français a été établi dans la Régence, on a pu fonder sur des bases plus solides l'œuvre de l'apostolat. Ainsi, en 1884, le siège illustre de St. Cyprien a été relevé. En ressuscitant l'archidiocèse de Carthage, le Saint-Siège lui donna pour domaine La Marsa, Sidi-Bou-Saïd, Dovar es Schott, La Malga et Sidi Daouc, avec leurs églises, oratoires et établissements religieux. Quelques années plus tard, le 31 mars 1885, le vicariat apostolique de Tunis a été supprimé et son territoire entier donné au siège métropolitain de Carthage.

*Préfecture apostolique de Tripoli.*—La population totale de la Tripolitaine et de Barka peut monter à un million d'habitants. Sur ce nombre, il y a environ 6,000 catholiques.

Les missionnaires, au nombre de dix, sont des Franciscains italiens; ils se partagent les cinq stations de Tr'poli, Bengazy, Derna, Misurata et Tobrouk.

*Préfecture apostolique du Maroc.*—Cette mission appartient aux Franciscains. On estime que la population flotte entre 9 à 10 millions d'âmes.

*Divisions ecclésiastiques de l'Egypte.*—Nous trouvons en Egypte deux vicariats apostoliques (un pour les Latins et un pour les coptes); une délégation apostolique de la Haute Egypte et une préfecture apostolique du Delta, dans la Basse Egypte.

Le vicariat apostolique de l'Egypte (rite latin) est confié aux Mineurs Observantins. Toutes ses stations sont dans la Basse Egypte: les principales sont: Le Caire, Alexandrie, Rosette, Damiette, Port Saïd, Ismaïlia et Mansourah.

C'est du vicariat apostolique de l'Egypte (rite copte) que relève la mission des Jésuites au Caire et à Alexandrie. En 1882, le personnel de cette mission se composait de 17 Pères, 12 scholastiques et 45 Frères. Le séminaire copte, dirigé par les Jésuites, comptait 20 séminaristes, et leur deux collèges de la Sainte Famille et de Saint François-Xavier, 170 élèves.

La préfecture apostolique de la Haute Egypte est dirigée par les Mineurs Réformés. Ces Religieux ont un Couvent au Caire. Leurs missions sont à Fayoum, Siout, Tahta, Akmim, Girgeh, Farsciout, Keneh, Nagade,

Luxor et Gamula; chacune de ces villes est pourvue d'un missionnaire franciscain.

La préfecture apostolique du Delta dans la Basse Egypte, avec Tanta et Zagazig, est confiée au séminaire des Missions Africaines de Lyon.

D'après les données les plus récentes, le chiffre total des catholiques de l'Egypte serait de 82,000 dont 62,500 pour les deux villes du Caire et d'Alexandrie.

Les **197,030** catholiques de l'Afrique septentrionale se divisent ainsi qu'il suit :

Circumscriptions ecclésiastiques.		Population.	
	Pays.		Catholiques.
Province ecclésiastique d'Alger	Algérie	3,810,412 (1881)	382,000 (div.)
Archidiocèse d'Alger	Département d'Alger	1,251,672 (1881)	—
Diocèse de Constantin	" de Constantin	1,207,418 (1881)	—
" d'Oran	" d'Oran	767,522 (1881)	—
Archidiocèse de Carthage	Tunisie	1,500,000 (1882)	26,100 (1884)
Préfecture apostolique de Tripoli	Tripoli, Barka, Tazzan	1,010,000	0,000
Vicariat apostolique d'Egypte	Egypte	5,200,000	82,000 (1884)
Préfecture apostolique du Delta	Fez, Maroc, Touat	0,000,000	1,030 (1878)
Diocèse de Tanger (soumis au Saint-Siège)	Poss. espng. nord d'Al.	2,476 (1883)	?
" de Consta, réuni au diocèse de Oudix.			
			<b>497,030</b>

Petit Tableau des Catholiques de l'Afrique Septentrionale.

(A Continuer.)

## Archéologie.

### Stadacona.

#### Monument historique.

Un grand nombre de personnes sont allées, ces mois derniers, contempler la croix monumentale que le comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec vient de faire ériger, au confluent de la rivière Saint-Charles et de la petite rivière Lairet, près de Québec. C'est un *fac simile* en bois recouvert en cuivre, avec base en fonte, de la croix historique qui fut arborée par Jacques-Cartier sur cette pointe de terre de la rivière Lairet, en présence des hardis marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Émérillon*, et de quelques sauvages de la bourgade de Stadacona, le 3 mai 1536.

Comme la croix primitive du Fort Jacques-Cartier, celle que vient de faire ériger le comité mesure trente-cinq ou trente-six pieds de hauteur, et est ornée, au bas du croisillon, d'un écusson fleurdélié portant l'inscription :

*Franciscus primus.*

*Dei gratia.*

*Francorum Rex, regnat.*

Il reste maintenant au comité à faire exécuter le monument commémoratif proprement dit qu'il a en quelque sorte promis au public. Le dessin en a été fait par M. Eugène Taché. Des soumissions pour son exécution ont été demandées et ont été reçues.

Les souscriptions recueillies par le comité se sont élevées à environ \$3.000. Elles ont suffi à payer le terrain désigné plus haut, à le faire drainer, niveler et enclore d'une manière convenable ; à payer le coût des différentes parties de la croix, avec son assise en pierre ; à solder quelques menues dépenses d'impressions et autres ; et il reste encore une légère balance entre les mains du trésorier.

Il faudra recueillir une somme au moins double de la somme déjà souscrite si l'on veut faire ériger le monument commémoratif dans les proportions indiquées par l'architecte et d'après le plan qu'il a préparé.

Disons, en passant, que M. Eugène Taché

a mis tout son admirable savoir faire, tout son génie d'artiste dans la confection de ce plan.

Là encors le granit prendra une voix : il racontera aux flots de la rive comme aux flots des populations de l'avenir cette grande page d'histoire que des Bretons, courageux jusqu'à la témérité, vinrent écrire sur notre sol du Canada.

Nous référons les lecteurs au projet énoncé par la société St Jean-Baptiste de Québec, inséré dans la *Lyre d'Or* du 1er Mars, page 135.

### Une statue de Longfellow.

On a procédé récemment, dans le village natal de Longfellow, à Portland, Maine, au dévoilement d'une statue du grand poète.

Longfellow est non-seulement né en cette ville, mais il y passa ses années d'enfance et de jeune homme.

La maison dans laquelle il a vu le jour est encore debout. C'est une bâtisse de trois étages qui, après avoir abrité les premiers jours du poète, protège maintenant des locataires à l'imagination un peu moins brillante.

Longfellow était un poète du peuple. Le peuple ne lit pas Shilley, ou Browning, ni même Byron, à l'exception d'une classe très lettrée, mais tout le monde peut comprendre et apprécier Longfellow. Il va droit au cœur. Il n'y a pas de poème plus universellement connu que celui qui a pour titre "*Le Psaume de la vie*," qui a probablement fait autant de bien au peuple américain que des milliers de sermons.

Les enfants peuvent lire Longfellow. Ses œuvres respirent toutes un cachet de sérénité et de chaste candeur.

L'Angleterre a rendu une égale justice au poète américain, en plaçant son buste à l'abbaye de Westminster. C'est le plus bel hommage que le peuple anglais pouvait rendre au génie de celui qui fut le Lamartine des États-Unis.

### Une statue à Franklin.

On vient d'inaugurer à Washington une Statue de Benjamin FRANKLIN, qui a été élevée avec l'autorisation du Congrès, à l'intersection de Pennsylvania avenue et D. street

La statue a été offerte à la ville de Washington par M. Stilson Hutchins. Elle est en marbre de Carrare, et elle a été exécutée par M. Jacques Jovenal, d'après un plâtre de Plassman, l'auteur de la statue de Franklin qui se trouve au *Printing House Square*, à New-York.

Franklin est représenté avec une pile de livres à ses pieds, et tenant de la main droite un manuscrit partiellement déroulé. L'habit a été sculpté d'après celui qu'il portait, dit-on, à la cour de Versailles.

La statue a huit pieds six pouces de haut, et le piédestal, en granit du Massachusetts, a une hauteur de onze pieds.

Sur l'une de ses faces se trouve cette inscription :

Imprimeur,	Philosophe,
Patriote,	Philantrophe.

L'inauguration a eu lieu pour ainsi dire sans cérémonie, en présence seulement de quelques invités. C'est Mme veuve EMERY, arrière-petite fille de Franklin, qui a fait tomber les drapeaux qui couvraient la statue.

### Monument de Lafayette.

On mande de Washington que la commission chargée d'arrêter définitivement le plan du monument qui doit être élevé dans la capitale fédérale à la mémoire de Lafayette a décidé que la quatrième figure complétant l'entourage du général sera celle du chevalier Lebègue Dupertail, l'un des premiers officiers français qui mirent leur épée au service des colonies américaines luttant pour leur indépendance. Il ne pouvait y avoir de doute pour les trois premiers compatriotes de Lafayette ayant le plus de titres à partager avec lui l'hommage de la reconnaissance américaine. Ce sont naturellement les chefs d'escadre d'ESTAING et de GRASSE, et le général de ROCHANBEAU. Mais il y avait plus de difficulté à choisir un quatrième nom parmi ceux qui figurent au livre d'or du nouveau monde. C'était d'abord le baron de Vioménil, un des lieutenants de Rochambeau à Yorktown, qui commandait la colonne d'assaut à l'attaque de la redoute anglaise dont la prise, dans la nuit du 14 octobre, décida du sort de Cornwallis. Puis le marquis de Saint-Simon, qui commandait les troupes amenées des Antilles par la flotte de M. de Grasse ; M. de la Rouerie, qui reçut du congrès une commission de colonel

à la suite du combat de Red Bank : le vicomte de Noailles, commandant du régiment de Soissonnais, et l'un des commissaires qui négocièrent la capitulation, etc. Mais c'est justement que le choix s'est arrêté sur DUPORTAIL, qui était brigadier général dans l'armée américaine de l'année 1777, et fut nommé quatre ans plus tard major général. Elevé à l'école militaire de Mézières, il appartenait au corps du génie, et c'est lui qui dirigea le siège de Yorktown. Il fut porté nominativement à l'ordre du jour par le général Washington après la capitulation. A son retour en France, il fut nommé maréchal de camp à la demande de Lafayette et devint plus tard ministre de la guerre. Il a laissé le renom d'un excellent administrateur militaire.

Il reste encore à décider l'emplacement où sera érigé le monument de Lafayette, mais il est probable que ce sera le carré qui porte son nom, devant la Maison Blanche, à Washington. Les frais de construction seront couverts par un crédit de \$200,000 qui a été voté par le congrès pendant la visite de Lafayette aux Etats-Unis, en 1825.

### Statue de Jean-Jacques Rousseau.

La municipalité de Paris fait élever une statue à Jean-Jacques Rousseau, sur le côté droit de la place du Panthéon.

Le piédestal est de forme quadrangulaire, en granit rose, et repose sur un soc de marbre de même couleur.

Sur la face, on lit l'inscription suivante.

(3 juillet 1778)

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

28 juin 1812.

Cette statue, élevée par les soins de la municipalité de Paris, doit son érection en vertu des dispositions des autorités de l'époque, savoir :

Sur l'un des côtés du piédestal, il apparaît ce qui suit :

"La statue de J. J. Rousseau sera élevée sur l'une de nos places publiques."

(Assemblée nationale, 15 brumaire, an II.)

Sur l'autre côté, on y lit :

"Il sera élevé à l'auteur d'*Emile* et du *Contrat Social* une statue avec cette inscription : *La nation Française libre* à J. J. Rousseau."

(Assemblée nationale, 30 décembre 1791.)

## Martyrologe.

## VIE ABRÉGÉE

DE

## Saint Isidore,

ÉVÊQUE DE SÉVILLE,

DOCTEUR.

(4 avril.)

Isidore naquit dans l'Andalousie, de nobles et pieux parents. Son père le duc Sévérien, avait été longtemps préfet de Carthagène, et il avait vu sa fille aînée épouser le roi des Wisigoths Leuvigilde. Deux autres de ses enfants, Léandre et Fulgence, qui se signalèrent dans les rangs de l'épiscopat espagnol, ont mérité d'être honorés d'un culte public après leur mort. Florentine, la plus jeune de ses filles, embrassa la vie monastique, et sa science, sa vertu, ses cantiques même ou chants sacrés lui ont valu l'honneur de figurer en tête de ces illustres religieuses que la patrie de sainte Thérèse a données à l'Eglise. Mais la gloire des uns et des autres, pâlit devant l'éclatante réputation de sagesse et de sainteté d'Isidore, le dernier né de la noble famille andalouse.

On rapporte qu'étant encore dans les langues, sa nourrice l'ayant laissé seul dans le jardin, il fut environné d'un essaim d'abeilles, dont quelques-unes entraînaient dans sa bouche et y faisaient leur miel, et les autres couraient sur son visage sans lui faire aucun mal ; ce qui fut pris pour un présage de sa douceur et de son admirable éloquence.

## ISIDORE ÉCOLIER

L'enfant à peine sorti du berceau fut confié à son frère aîné saint Léandre, archevêque de Séville, dont il devait plus tard être le glorieux successeur. Saint Léandre chérissait son jeune frère comme s'il eût été son fils, mais son amour était éclairé, c'est-à-dire qu'il savait mettre les soins de l'âme avant ceux du corps ; aussi ne se faisait-il pas faute de fouet-

ter le jeune écolier pour lui apprendre à vaincre la paresse.

Cependant, contrairement à ce que l'on attendait, l'intelligence de l'enfant ne se développait qu'avec une lenteur désespérante, et de plus, lui-même semblait éprouver le plus grand dégoût pour toute sorte d'études. Un jour, Isidore découragé par l'insuccès de ses efforts, et craignant les corrections que son frère lui appliquait avec une énergie trop fréquente, s'enfuit de l'école de Séville. Après avoir erré quelque temps dans la campagne, exténué de soif et de fatigue, il s'assit auprès d'un puits, et se mit à regarder avec curiosité les sillons qui en creusaient la margelle. Comme il se demandait qui avait pu produire ce travail, une femme qui venait puiser de l'eau, touchée de la beauté et de l'ingénuité de l'enfant, lui expliqua comment les gouttes d'eau en tombant constamment sur le même endroit, arrivaient avec le temps à creuser les pierres les plus dures.

Isidore avait l'esprit droit et sincère ; ces paroles le firent réfléchir. Si une goutte d'eau, se dit-il, est assez forte pour creuser à la longue une pierre, il n'est pas possible que, Dieu aidant, je n'arrive pas par mes efforts à acquérir la science malgré l'infirmité de ma mémoire et de mes autres facultés. Et il retourna à Séville.

S'étant remis à l'œuvre avec courage, Dieu, pour le récompenser de sa bonne volonté, opéra un tel changement en lui, qu'en peu d'années, il acheva son éducation de façon à posséder le latin, le grec et l'hébreu, et à aider puissamment son frère, saint Léandre, dans la conversion des Ariens.

DANGERS QU'IL COURUT. — IL EST ENFERMÉ  
DANS UN MONASTÈRE.

Cependant le roi Leuvigilde, arien fanatique, venait de faire assassiner son propre fils, saint Herménégilde, converti à la foi par saint Léandre. On ne sait comment le grand archevêque de Séville évita le sort de son royal élève, mais toujours est-il que le roi se contenta de l'exiler en même temps que son frère saint Fulgence, évêque d'Ecija. Isidore quoique contristé par cet événement n'en fut point abattu, et il continua la lutte engagée par ses deux frères. C'est alors que ses talents se

montrèrent en plein. Les Ariens étaient constamment terrassés et honteux de se voir vaincus par un ennemi si jeune ; ils résolurent de s'en débarrasser en le poignardant. Leur plan était arrêté, et le Saint ne pouvait manquer de tomber sous leurs coups, quand Dieu, qui le réservait à de plus grands combats et à voir la chute de l'arianisme, le sauva en mettant la confusion dans les rangs des hérétiques.

En ce temps-là, Leuvigilde, poursuivi par le souvenir de son fils qu'il avait tué, sentait la mort approcher. Pour apaiser le courroux divin, il fit rappeler de l'exil saint Léandre, et avant d'expirer lui confia la conduite de son jeune successeur Récarède. Ce retour inattendu mit le comble à la joie de saint Isidore qui brûlait de s'exposer de nouveau, en travaillant avec son frère à la défense de la foi. Mais saint Léandre, ayant appris les dangers qu'il avait courus, et tremblant pour la vie de celui en qui il fondait toutes les espérances de son Eglise, prit le parti, pour modérer son ardeur et mettre un terme aux saintes imprudences de son zèle, de l'enfermer dans un monastère, d'où il lui défendit de sortir, mais où il lui envoya les maîtres les plus savants de l'époque, afin d'achever son éducation.

Cette démarche de saint Léandre, était manifestement inspirée de Dieu, car Isidore dut en grande partie sa sainteté à la pratique rigoureuse et constante des solides vertus monastiques, pendant les paisibles années de sa vie religieuse, années qui, jusqu'à sa mort, restèrent profondément gravées dans sa mémoire et dans son cœur, comme l'attestent ses écrits sur le monachisme et notamment une belle règle en vingt-quatre chapitres pour les moines de son pays.

L'histoire, malheureusement, ne nous apprend presque rien sur saint Isidore, moine. Quoiqu'il en soit, il était déjà mûri dans l'exercice de la mortification et capable de supporter le fardeau de l'épiscopat, lorsque saint Léandre mourut, vers 601, en le désignant comme le seul digne du siège de Séville.

Le Saint, en se cachant dans les ombres du cloître, n'avait pas réussi à se faire oublier, et le peuple parlait toujours avec enthousiasme du jeune clerc qui, autrefois, l'avait si vaillamment défendu contre les Ariens.

#### IL DEVIENT ÉVÊQUE DE SÉVILLE.

Aussi lorsque le roi Récarède ordonna à l'humble moine, d'accepter la charge que venait de quitter son frère en mourant, le peuple répondit par une immense clameur de joie et par d'unanimes applaudissements. Pendant que tout le monde se réjouissait de son élévation, lui seul pleurait, se déclarait indigne de cette charge et tremblait devant la responsabilité qui allait peser sur lui. — L'humilité est le signe de la sainteté véritable, et pour l'ordinaire ceux-là sont plus dignes d'une faveur qui s'en jugent les plus indignes. — Le roi Récarède et le peuple de Séville ne s'y trompèrent pas, et les larmes d'Isidore ne firent qu'enflammer l'ardeur de leur désir. Le Saint, reconnaissant enfin la voix de Dieu dans celle du peuple chrétien, se résigna à faire le sacrifice demandé. Dès qu'il eut ceint la mitre et pris en main la houlette du pasteur, dès qu'il se fut lié à son Eglise par un mariage spirituel en jurant de donner s'il le fallait son sang pour elle, sa vie ne fut qu'un perpétuel sacrifice, et il ne cessa de se dépenser pour ses brebis bien-aimées, au point que l'on a peine à comprendre comment une vie d'homme a pu, sans un miracle de la grâce, être aussi laborieusement remplie que la sienne.

Ce qui affligeait surtout son regard de père et de pasteur, c'étaient les désordres et les abus qui régnaient au sein du clergé, l'oubli des lois sacerdotales, du droit canonique, des rites prescrits par l'Eglise. Rien n'échappait sous ce rapport à sa vigilance ; il opposait la plus énergique fermeté au mal, s'appliquant, soit à le corriger, soit à le prévenir. Il y réussit pleinement, et il eut le bonheur de rétablir dans leur vigueur, au sein des chrétiens espagnoles, les règlements apostoliques, les décrets des Pères, les principales institutions de la sainte Eglise romaine.

#### SES INSTITUTIONS.

Non content d'avoir réformé par sa parole et par son exemple les mœurs des ecclésiastiques et des fidèles qui se ressentaient de la longue influence de l'arianisme, il ménagea encore à leur vertu et à leur foi un appui et un exemple perpétuel dans les moines qu'il attira en grand nombre dans son diocèse,

n'ignorant pas que les institutions monastiques sont la sauvegarde de la société et le contrepois nécessaire des crimes qui s'y commettent.

Les hommes n'ont jamais changé de nature : leurs inclinations étaient les mêmes il y a mille ans qu'aujourd'hui, car c'était le même diable qui les tentait ; aussi l'histoire nous dit-elle qu'alors l'arianisme terrassé essayait de revivre en "s'attaquant à la jeunesse" dont il flattait les passions.

Quelques évêques ou prêtres hérétiques erraient encore dans les campagnes, voyageant sans bruit et donnant aux jeunes gens des conférences secrètes dans tous les lieux où ils s'arrêtaient. Saint Isidore, à la première nouvelle de ces faits, tressaillit ; car il n'ignorait point que c'est par la mauvaise éducation de la jeunesse que se produisent dans la société les plus épouvantables désastres. Il n'y avait pas à hésiter. Sans calculer la modicité de ses ressources, il jeta les fondements d'une immense école de doctrine qui est restée célèbre dans toute l'Espagne et dans tout l'univers. Ce collège, cette sorte d'université catholique où se formèrent de grands savants et de grands saints, n'était qu'un vaste monastère. Il devint le type d'une multitude d'autres institutions du même genre dans les villes épiscopales.

L'étude du grec, de l'hébreu, de l'histoire, de la géographie, de l'astronomie, des mathématiques y était obligatoire ; elle préparait à celle de la philosophie et de la théologie.

Le grand Evêque malgré ses occupations se joignait tous les jours à ses chers moines professeurs, et à son tour, il occupait la chaire pour découvrir à ses élèves émerveillés, les incomparables beautés des Saintes Ecritures.

C'est pour l'instruction des jeunes gens dans cette école que le grand docteur de Séville composa ses nombreux traités, dont l'étendue et la profondeur effraient même les plus savants, et qui embrassent toutes les branches des connaissances humaines, depuis la plus sublime théologie jusqu'à la science vulgaire de l'agriculture et de l'économie rurale.

Le principal de ses ouvrages, les vingt livres des *Origines* ou des *Etymologies* est ce que nous appellerions de nos jours un "Dic-

tionnaire universel" où a été conservée toute la science de l'époque. Il suppose chez son auteur une érudition profonde, des recherches infinies, et une ampleur de vues vraiment extraordinaire.

Dans la pensée de saint Isidore, toute science vraie doit avoir pour fondement et pour base la connaissance approfondie de la révélation. Il était convaincu, écrit son biographe, que les maux de la société, les discordes civiles, les dissensions des cleres avaient pour cause l'ignorance de la Sainte Ecriture. Ce fut pour combattre ce lamentable oubli qu'il exigea de ses disciples l'étude de l'hébreu. Lui-même possédait à fond la langue scripturaire ; il nous a laissé des preuves dans ses ouvrages exégétiques, qui forment un véritable cours d'Ecriture Sainte.

L'un de ces évêques vagabonds dont nous avons parlé plus haut, du nom de Grégoire le Syrien, homme qui par son éloquence naturelle et la subtilité de son esprit obtenait de grands succès et faisait beaucoup d'apostats, proposa à saint Isidore, qui présidait en ce moment un concile d'évêques, de discuter devant le peuple sur l'unité de nature, qu'avec les Eutychiens, il admettait en Jésus-Christ. Le Saint accepta. La discussion eut lieu dans la grande église de Séville, en présence d'une foule immense. Après cinq heures de discussion, Grégoire s'avoua vaincu, abjura ses erreurs et revint à la communion catholique dans laquelle il persévéra jusqu'à la mort.

Une autre institution couvrit de gloire saint Isidore et contribua puissamment, dans toutes les Espagnes où elle se répandit, à maintenir la vigueur de la foi : nous voulons parler de la liturgie Mozarabe, ensemble magnifique des prières et des cérémonies, par lesquelles saint Isidore rendit au culte divin toute sa majesté. Cette liturgie est ainsi appelée parce qu'elle fut conservée plus tard par les chrétiens espagnols qui vivaient au milieu des Maures et des Arabes envahisseurs.

La liturgie Romaine, reine des liturgies, a prévalu il est vrai ; mais pour ne pas perdre la mémoire des belles institutions de saint Isidore, l'église cathédrale de Tolède use encore, avec la permission du pape, de la liturgie Mozarabe.

Malgré ces immenses travaux, le Saint fai-

sait une visite annuelle de son diocèse, et même, poussé par son amour pour les âmes, il parcourait toutes les provinces d'Espagne faisant retentir dans les cités et les moindres bourgades, la trompette évangélique." Ce qui le toucha le plus, ce fut l'aveuglement des Juifs, alors nombreux dans ce pays. Sa tendresse envers ces pauvres abandonnés le poussa à leur adresser un traité pour essayer de les amener à la vérité. Dieu récompensa son zèle par la conversion de plusieurs de ces malheureux enfants d'Abraham.

#### VOYAGE A ROME ET MIRACLES.

Saint Isidore avait un grand amour et une grande vénération pour le Pape qu'il appelait, "le vicaire de Dieu," auquel disait-il, "l'obéissance est due en toutes choses." Pour mieux s'inspirer des traditions du Siège apostolique et présenter ses hommages au Souverain Pontife, il se rendit à Rome vers 619. Il y fut reçu avec honneur par Boniface V et le clergé. Le Pape le consulta plusieurs fois sur des choses importantes, regardant toutes ses paroles comme des oracles d'un Saint. Il eût voulu le retenir auprès de lui, mais les Sévillans souffraient de l'absence de leur évêque chéri, et le cœur d'Isidore souffrait encore plus de se voir séparé de ses enfants bien-aimés, aussi le Pape dut-il le laisser aller. Il traversa la Gaule, accueilli partout avec de grandes démonstrations de joie.

Il arriva à Narbonne pendant une sécheresse extraordinaire : le peuple désolé l'attendait sur la route ; aussitôt qu'il parut, la foule se précipitant à sa rencontre, le supplia de la sauver par ses prières toutes puissantes, des malheurs qui l'accablaient.

Le Saint ému, adressa à cette multitude avide de le voir et de l'entendre, un discours sur la miséricorde divine ; puis, élevant les mains il pria avec ferveur. En ce moment le tonnerre gronda, et chassés par un vent violent, les nuages s'amoncelèrent rapidement dans ce ciel où ils n'avaient pas paru depuis si longtemps. Une pluie bienfaisante rendit aux campagnes leur fertilité.

Le retour du grand Evêque à Séville fut un véritable triomphe : toute la population, hommes, femmes, enfants, vieillards, clercs, moines et écoliers allèrent au devant de lui

en chantant des hymnes de joie. Lorsqu'il fut arrivé, ces milliers d'hommes se pressèrent autour de lui, montant sur les murs et sur les arbres pour le voir plus facilement et entendre sa voix ; ceux qui étaient à portée de le faire se disputaient pour toucher la frange de son vêtement. Au moment de donner sa bénédiction, la presse fut si grande qu'une femme enceinte fut étouffée et tomba morte. On apporta aussitôt son cadavre à saint Isidore qui le voyant fondit en larmes ; puis, se jetant à genoux, il supplia le Seigneur de rendre la vie à cette malheureuse. Après quelques minutes, la femme ressuscitée se leva et, devant la foule attendrie, prononça ces paroles : "Béni sois-tu, Père saint, évêque Isidore ; bénie soit la parole qui tombe de tes lèvres. C'est à tes prières que l'enfant que je porte dans mon sein et moi-même devons d'avoir été rendus à la vie présente et arrachés aux tourments de l'autre." Puis elle raconta qu'au sortir de son corps, les démons avaient saisi son âme en état de péché et que leurs hideuses légions l'entraînaient vers les flammes éternelles, lorsque l'un des anges du Seigneur qui accompagnent toujours Isidore était apparu, et ayant mis en fuite les démons, l'avait délivrée.

A ce récit, les acclamations de joie redoublèrent, et ce fut presque porté en triomphe que le saint Evêque rentra dans son église.

On rapporte qu'en une autre circonstance il guérit un aveugle par le seul attouchement de son gant.

Peu de temps avant sa mort, présidant un concile, dès que les évêques eurent voté les règles qu'il leur avait proposées pour le gouvernement des églises d'Espagne, il se leva au milieu de l'assemblée, et d'un ton prophétique, il prédit à la nation espagnole que si elle s'écartait des règles qu'il venait de lui donner et des doctrines qu'il lui avait enseignées, elle en serait punie par la famine, la peste et surtout par le glaive des oppresseurs. Il ajouta cependant que si ses malheurs la ramenaient à de meilleurs sentiments, elle recouvrerait une gloire supérieure à sa gloire passée, et dominerait sur les autres nations. Tout cela s'est vu : les Espagnols prévaricateurs ont été punis par le glaive des Maures qui ont occupé leur pays pendant près de huit

cents ans, mais ensuite l'Espagne s'est couverte d'une gloire incomparable sous les règnes de Ferdinand le Catholique, Charles-Quint et Philippe II qui, parlant avec orgueil de l'étendue de leurs états disaient, "Que le soleil ne s'y couchait jamais."

DERNIERS MOMENTS DE SAINT ISIDORE. —  
SA MORT BIENHEUREUSE.

Six mois avant sa mort, le saint Evêque en ressentit les approches par une maladie qui tout en affaiblissant son corps fortifiait son esprit. Il redoubla alors de tendresse pour ses plus chers enfants qui étaient les pauvres, les moines et les vierges ; tout ce qui lui restait encore de bien, il le fit distribuer aux indigents.

Quatre jours avant sa mort, il prévint le moment de son départ pour le ciel et manda auprès de lui quelques-uns des évêques voisins pour l'assister ; tous accoururent en larmes. Isidore à leur arrivée se fit porter dans l'église de Saint-Vincent, où il put donner la bénédiction à son peuple bien-aimé qu'il allait quitter. S'étant assis au milieu du chœur, il se dépouilla lui-même de ses habits, tout malade qu'il était, se fit donner un cilice, et couché sur la cendre, il fit devant les évêques et le peuple cette belle prière : "O Dieu qui connaissez les cœurs des hommes, qui avez pardonné au publicain ses péchés lorsqu'il se frappait humblement la poitrine, éloigné par respect de vos autels ; et qui avez rendu la vie à Lazare mort depuis quatre jours, recevez maintenant ma confession, et détournez vos yeux des péchés sans nombre que j'ai commis contre votre Majesté. C'est pour moi et non pas pour les justes que vous avez mis dans l'Eglise le bain salutaire de la pénitence." Il demanda ensuite l'absolution et la sainte communion qu'il reçut avec de grands sentiments de contrition et d'humilité. Il demanda pardon aux assistants des fautes qu'il n'avait jamais commises, et bénit encore la multitude qui ne cessait de se prosterner pour lui baiser les mains. Pour couronner dignement une vie où il s'était consumé de tendresse pour ses chers enfants, il fit venir tous ses débiteurs et leur rendit leurs obligations. Les trois jours suivants, il se fit de même porter à l'église, et c'est là, devant l'au-

tel et sur la cendre, qu'il mourut en donnant une dernière bénédiction à son peuple, le 4 avril 688.

## Saint Casimir,

CONFESSEUR.

UN PRINCE DE LA POLOGNE.

(4 mars.)

Saint Casimir, troisième fils de Casimir III, roi de Pologne, naquit à Cracovie, l'an 1458. Comme il avait un esprit vif et pénétrant, il fit de grands progrès dans la piété et dans les sciences. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il sut toute sa vie garder son innocence, au milieu même des plaisirs si dangereux de la cour. Il dut cette grâce à son esprit de prière et de mortification. Il avait une grande dévotion pour la sainte messe, pour la passion de Notre-Seigneur et pour sa divine Mère, en l'honneur de laquelle il a composé un hymne fort touchant qui porte son nom. Il était plein de respect pour tout ce qui concerne le culte divin ; les plus petites cérémonies de l'Eglise intéressaient sa piété. La couronne lui fut offerte ; mais, Dieu n'ayant pas permis qu'il montât sur le trône, il se consola aisément de se voir débarrassé d'un fardeau qu'il redoutait. Il employa les douze dernières années de sa vie à consommer l'ouvrage de sa sanctification. Il mourut en 1483, à l'âge de vingt-quatre ans et cinq mois. Il avait prédit sa mort et s'y était préparé par un redoublement de ferveur et par la réception des sacrements de l'Eglise. Il s'opéra beaucoup de miracles à son tombeau. Le pape Léon X le canonisa en 1522. Cent vingt ans après sa mort, son corps fut trouvé sans corruption, récompense sensible de sa pureté virginale. Les riches étoffes dont on l'avait enveloppé furent aussi trouvées entières, malgré l'excessible humidité du caveau où il avait été enterré. Saint Casimir est le patron de la Pologne, et on le propose communément aux jeunes gens comme un parfait modèle de pureté.

## Monographie.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

### NOTES HISTORIQUES

SUR LA

## Paroisse de Saint Thomas,

Aujourd'hui Montmagny.

### TOPOGRAPHIE.

Les fots du Saint-Laurent dorment sur les rivages.

Les rayons du soleil percent les verts rameaux

Des omnes chevelus qui croissent près des eaux.....

(*Les Vengeances*.—PAMPHILE LEMAY.)

A environ douze lieues en aval de Québec, il est une grande et belle paroisse érigée en ville depuis plusieurs années, par l'entremise de M. Philippe Landry, alors représentant du comté de Montmagny à la chambre des communes.

Cette villette porte avec honneur le nom du successeur de Samuel de Champlain sur le siège gubernatorial de la Nouvelle-France, Charles Huault, de Montmagny, chevalier grande croix Jérusalem, second gouverneur de Québec et digne émule du fondateur de cette ville.

La paroisse de Saint-Thomas est sans contredit le centre le plus important depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Lévis, puisque d'après *Bradstreet Report* de 1885, elle renferme une population de 6,100 âmes.

Son sol est exceptionnellement fertile et légèrement accidenté.

Le premier concessionnaire de cette partie de terrain occupée par Saint-Thomas, fut M. de Montmagny. Il a laissé son nom à l'important comté agricole de Montmagny et à la ville.

Cette concession lui fut faite par Louis XIV, surnommé Louis-le-Grand, roi de France, le 5 avril 1646.

La seigneurie fut subdivisée et passa successivement aux sieurs Chartier et Moyen ; à Louis et à Jean-Baptiste Couillard de l'Espinau, en 1725 ; à Charles Couillard de Beaumont et à Louis Couillard de l'Espinau, en 1752. Comparaisait, en 1781, comme héritiers de la seigneurie : Jean-Baptiste Couillard, Jacques Herbert Couillard, Desilets (des Islets) Couillard et Nicolas Gaspard Boisseau,—ce dernier comme tuteur des deux enfants issus de son mariage avec Thérèse Couillard, dont la filiation n'est pas indiquée dans l'acte.

Vers 1836, les restes de cette seigneurie que Louis XIV avait concédée au chevalier de Montmagny, devinrent la propriété de William Randall Patton.

En 1882, M. Jean-Baptiste Proteau l'acheta de M. Spiller pour la modique somme de \$20,000, et au mois de mai de l'année dernière, elle fut vendue par le shérif et devint la propriété des différentes personnes suivantes : le manoir, à E. P. Bender, J. C. ; le pouvoir d'eau, au même ; le moulin à farine, à Albert Bender, Jr., avocat ; la ferme, aux Révérendes Sœurs Grises ; les rentes seigneuriales, à Louis Couillard Dupuis.

Saint-Thomas fut érigé en paroisse en 1679 et eut dès lors un desservant, M. l'abbé Morel.

*Pointe à Lacaille* était antérieurement le nom que portait la paroisse, parceque le noyau des habitations et la chapelle étaient sis à l'embouchure de la petite rivière connue de nos jours sous le même nom.

Cette rivière tire vraisemblablement son nom de ce que les restes d'un nommé D'Abancourt dit Lacaille furent débarqués à son embouchure en 1641. D'Abancourt se noya, — si je me rappelle bien, — le 20 de mai 1640 avec deux de ses compagnons pendant une expédition de chasse dans les îles vis-à-vis Montmagny. Les restes furent débarqués l'année suivante, sur la *Rivière-à-Lacaille* et transportés à Québec par son gendre, où ils furent inhumés le 26 mai 1641.

## RIVIERES.

C'est la chute ! .....  
 indicibles attraits des abîmes béants !  
 Imposantes rumeurs que la brise prolonge !  
 Lourds flocons écumeux qui passez comme un songe,  
 Et que le fleuve emporte aux loques océans !

Spectacle saisissant, grandiose nature,  
 A vous interroger quand l'esprit s'aventure,  
 Le cœur revient toujours dans un trouble nouveau ;

Le bruit, le mouvement, le vide, le vertige,  
 Tout cela va, revient, tourbillonne, voltige,  
 Ivre et battant de l'aile aux voûtes du cerveau !

*Les Fleurs Boréales. — LOUIS FRÉCHETTE.*

La paroisse de Saint-Thomas est surabondamment arrosée et fertilisée par plusieurs rivières ou grands ruisseaux.

10. — La *Rivière du Sud*, qui prend sa source à quatre lieues à peine de l'endroit où elle se déverse dans le Saint-Laurent, près de l'église paroissiale. Elle passe par Saint-Raphael, Saint-François et Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud avant de venir confondre ses eaux claires et limpides aux eaux sales et bourbeuses du roi de nos fleuves.

Cette tournée donne à son cours une longueur de pas moins de vingt lieues et gratifie en outre les paroisses de Saint-François et de Saint-Pierre d'une des plus plantureuses vallées de la province.

Cette rivière sert de réseau ou de point de concentration pour effectuer le flottage des milliers de billots que les MM. Price, frères & Cie. font chaque année pour alimenter leurs scieries érigées sur le bord de la chute de cette même rivière.

Les nombreux défrichements qui se font à Saint-Paul de Montminy et à Notre-Dame du Rosaire la rendent dévastatrice à la fonte des neiges. La débâcle est courte, mais rien ne l'arrête. Aussi avons-nous à déplorer bien des dégâts tous les printemps.

20. — Le *Bras Saint-Nicolas* a sa source dans le canton Bourdages, à environ cinq lieues au sud-ouest de l'église Saint-Ignace, traverse en méandrant la partie nord-ouest de Saint-Thomas et vient se confondre à la *Rivière du Sud*, à une dizaine d'arpents dans le fleuve. Il paraît que le *Bras Saint-Nicolas* n'est pas très chatouilleux sur le point de l'honneur, puisque n'ayant plus qu'un léger

effort à faire pour payer directement son tribut à notre majestueux Saint-Laurent, il a préféré rester tributaire d'une rivière qui, pour être très comme il faut, n'en est pas moins modeste. Le *Bras Saint-Nicolas* a un cours d'environ dix lieues.

30. — La *Rivière des Perdrix* est tributaire du *Bras Saint-Nicolas* et prend sa source à l'extrémité-est du canton Ashburton. Son cours a à peu près trois ou quatre lieues.

40. — La *Rivière à Lucaille* prend sa source à l'extrémité sud-ouest de la paroisse et vient verser ses eaux troubles et vaseuses dans le fleuve à environ une demi-lieue au sud-ouest de l'embouchure de la *Rivière du Sud*. Elle fut ainsi nommée parceque le 20 mai 1641 les restes d'Abancourt dit Lucaille, noyé, furent débarqués à l'embouchure de cette petite rivière, comme nous l'avons déjà dit.

50. — La *Rivière des Vases* n'est qu'une bifurcation de la *Rivière du Sud*, dans laquelle elle prend ses eaux à trois arpents à peine où celle-ci se précipite dans le Saint-Laurent.

Selon toute probabilité, cette petite rivière ou plutôt cette décharge de la grande, roulait autrefois un volume d'eau assez considérable ; on dit que la *Rivière du Sud* se déversait dans le fleuve, il y a de cela deux cents ans, par l'extrémité du cours d'eau que nous appelons aujourd'hui du nom insipide de *Rivière des Vases*.

La main de l'industrie l'a réduite par le moyen d'une écluse à la proportion d'un simple filet d'eau, tout juste assez pour mettre en mouvement la roue d'un moulin.

Comme on le voit, la paroisse de Saint-Thomas est parfaitement bien partagé sous le rapport de l'irrigation et elle a droit de s'enorgueillir de sa belle et variée collection de cours d'eau.

## GEOGRAPHIE INTIME.

J'aime à revoir ces lieux où à chaque pas je rencontre un souvenir.

Aux renseignements que je viens de donner, je crois devoir ajouter quelques courts détails sur ce qu'on pourrait appeler la géographie intime ou familière ou les divisions-

locales de Saint-Thomas; c'est-à-dire la subdivision de la paroisse en arrondissements de convention portant chacun un nom dont l'origine n'est pas toujours facile à retracer.

Ces arrondissements sont au nombre de pas moins de quinze: le *Village*, le *Rocher*, la *Ville*, la *Basse Bretagne*, le *Bois du Cap*, le *Bras*, la *Rivière des Perdrix*, *Patira*, le *Rocher noir*, *l'Enfer*, *Canelle*, le *Rocher de la Chapelle*, la *Rivière du Sud*, le *Côteau* et le *Rocher à la chaux*.

Le village comprend cette partie de la concession du bord de l'eau qui s'étend depuis la ligne de Berthier jusqu'à l'endroit où la *Rivière à la Caillie* intersecte dans sa course le chemin du roi. Ce nom provient en toute probabilité de ce que le premier groupe un peu considérable d'habitations qui ait surgi à Saint-Thomas était élevé sur les rives de la *Rivière à la Caillie*, à proximité de la première église construite à l'embouchure de cette même rivière, le nom a fini par s'étendre à toute la partie du rang ci-dessus désigné et lui est resté même en dépit du déplacement de l'église et de la formation un peu plus loin d'un village nouveau et très sérieux.

Après le village, en gagnant le nord-est, vient le *Rocher*, qui doit son nom à une charmante petite élévation calcaire qui domine les riches vallons de la *Rivière à Lacaille* et de la *Rivière des Vases*.

La *Ville* est voisine du *Rocher*. Assise sur les bords de la *Rivière du Sud*, elle couvre une superficie de cent arpents environ. La ville, en bonne enfant, malgré qu'elle soit érigée en municipalité sous le vocable ronflant de Montmagny, la ville, dis-je, a toujours respecté le droit d'aïnesse du *Village* et n'a jamais poursuivi ce dernier en revendication de titre.

La *Basse Bretagne* et le *Bois du Cap* se partagent le reste de la concession ou rang du fleuve. Le premier de ces arrondissements tire vraisemblablement son nom du fait que les premiers colons qui s'y établirent étaient Bretons. Quant au second, il a été ainsi baptisé parceque, il n'y a pas encore bien des années, le chemin du roi traversait, avant d'entrer dans le Cap Saint-Ignace, une savanne boisée d'une étendue considérable.

Le bois est tout disparu, mais la savanne

n'est pas encore toute en culture.

Les arrondissements de la *Rivière des Perdrix*, du *Bras* et de la *Rivière du Sud* occupent respectivement les rives droites et gauches de ces rivières, et de là leur nom.

Le *Côteau* forme une petite élévation sise entre la concession du *Village* et la concession nord de la *Rivière du Sud*, adossée à la chaîne de rochers qui sépare la vallée de la *Rivière du Sud* de celle de la *Rivière à Lacaille*. Il a emprunté le nom qu'il porte à l'élévation et à la nature de son sol.

L'arrondissement du *Rocher* de la chapelle est ce petit groupe d'établissements de la concession sud de la *Rivière du Sud* qui se trouve dans le voisinage immédiat du rocher du même nom, rocher isolé qui se mire dans les eaux de la *Rivière du Sud* à environ une lieue de l'église paroissiale.

*Patira*, le *Rocher noir*, *l'Enfer* et *Canelle* occupent l'arrière plan de la paroisse et l'occupèrent longtemps, car à partir de la ligne plus ou moins droite sur laquelle se trouvent ces quatre arrondissements, à aller jusqu'à trois lieues dans l'intérieur, le sol est reconnu comme tout-à-fait impropre à la culture.

Pour commencer par le nord-est, *Patira* est un petit vallon dans lequel on ne compte que quelques établissements. Pourquoi a-t-on nommé ce hameau *Patira*, je n'ai pu me renseigner là-dessus. Peut-être le parrain de cet arrondissement avait-il lu le roman de Raoul de Navary portant le même nom et voulait-il rendre hommage à la femme auteur dont la France catholique et le Canada français ont déploré la mort il y a quelques années?

Le *Rocher noir*, qui a déjà les proportions d'un petit village en bonne voie de prospérité quoique ses commencements ne datent pas de très loin, est séparé de la vallée du *Bras* par une chaîne de montagnes. On m'assure qu'il a été ainsi nommé à cause de la couleur noire des pics et fouillis de roches qu'on voit sur le côté nord de cette montagne.

*l'Enfer*, plus favorisée sous le rapport de la position que le *Rocher noir*, a vue sur le fleuve. D'un autre côté, le sol est, paraît-il, richement ingrat. Pourquoi lui a-t-on donné ce nom pas du tout gracieux et rien moins que rassurant? Je n'en sais rien.

D'autres disent que la misère qu'ont subie les premiers colons de l'endroit et qui règne encore en permanence sous nombre de toits, n'est pas étrangère à cette boutade des parains. D'autres prétendent que l'*Enfer* doit son nom à l'immense quantité de brûlots et de maringouins qui s'y donnent rendez-vous en été pour pratiquer leur charmante industrie sur l'épiderme de tous les êtres vivants. J'incline assez sur cette dernière interprétation sans toutefois me porter garant de son exactitude.

*Canelle* comme l'*Enfer* n'a jamais eu la réputation d'être un petit paradis, du moins pour un bon nombre de familles qui vivent dans un constant état de gêne. On dit que cette localité doit son nom de ce que les premières familles qui s'y établirent vivaient tant bien que mal de l'industrie des canelles qu'elles manufacturaient et allaient vendre de par les maisons.

Le *Rocher à la chaur* est le *refugium peccatorum* des mendiants.

Voilà, dans un cadre aussi rétréci que possible, la physionomie topographique intime de Saint-Thomas de Montmagny.

#### PERSONNAGES TYPIQUES.

Chacun de ces noms reilit son histoire.

La paroisse de Saint-Thomas est remarquable sous plusieurs rapports tant historiques que topographiques.

Elle est ou ne peut mieux partagée sous le rapport de l'irrigation ; elle est agréablement située dans un florissant et fertile vallon.

Elle a été la patrie de plusieurs citoyens qui ont brillé dans le conseil de la nation et qui ont laissé plusieurs pages intéressantes dans notre histoire politique. Entr'autres, Sir Étienne-Paschal Taché et l'honorable Joseph-Uctave Beaubien. Elle a été le berceau ou la patrie adoptive de plusieurs littérateurs qui se sont distingués par leurs travaux, notamment : MM. James McPherson Le Moine et Joseph Marmette ; le premier par ses études historiques, archéologiques, ornithologiques, ethnographiques et physiologiques : le second, par ses romans historiques.

En outre, la paroisse de Saint-Thomas a vu naître et a été la patrie adoptive de plusieurs personnages légendaires et typiques, de plusieurs excentriques qui, par leur originalité et leurs bizarreries, ont fait parler d'eux et ont pris, par ce fait, une certaine importance et une petite place dans l'histoire intime de la paroisse. Parmi les plus marquants dans cette catégorie on distingue Juston Métivier qui, très probablement, descendait du fameux batelier dont parle M. de Gaspé.

C'était un vieillard presque octogénaire qui, tous les automnes, se livrait au commerce très lucratif des bâtons de tire. Tous les dimanches, au sortir de la grand'messe, il parcourait la foule sa palette au bras.

On remarquait sur le pont jeté sur la *Rivière du Sud* et appelé dans ce temps-là pont Fréchette, un petit atelier dans la vitrine duquel s'étalait un énorme cadran. C'était là où travaillait le Frère Marc, récollet. On dit que le Frère Marc faisait rigoureusement pénitence, et la tradition nous rapporte qu'à sa mort on trouva chez lui un rude cilice. Le grand fauteuil du Frère Marc est en la possession du maître de poste, M. J. S. Vallé, notaire, qui le conserve comme une relique.

Un autre personnage qui a fait parler de lui, d'autant plus qu'il était du sexe féminin, c'est la rude fille qu'on nommait Thérèse Dionne. Tous les printemps elle faisait dans le Bassin de Saint-Thomas, — aujourd'hui port de Montmagny, — la pêche aux éperlans et aux carpes avec une épuisette ou truble, appareil de pêche communément appelé *havernette*, du mot anglais *hand net*.

"Thérèse Dionne était, — dit M. J. M. Le Moine, dans son *Album du Touriste*, — alerte, gouailleuse, malgré ses soixante ans, gaie comme un pinson, à son état normal ; seulement gare au gamin qui lui faisait des niches ! La sybille de Curnes n'était alors rien auprès d'elle ; ses yeux dardaient des éclairs ; des jurons sortaient quatre à quatre de sa bouche : le couteau sortait de sa gaine. Elle eut poursuivi son ennemi jusqu'aux pieds des autels. Aux yeux de mes confrères d'école, c'était bien plus qu'une sorcière ordinaire. Bref, ses allures étaient si masculines que l'on mettait en doute son sexe. Était-elle homme ou femme, ou hermaphrodite ? "

Une autre célébrité, surtout parmi les marmots fréquentant les écoles, c'était Théotie. Elle eut fait fortune dans les villes comme ventriloque, dit M. LeMoine.

Enfin, pour clore cette pléiade de personnages excentriques, cette galerie de types uniques, vient le bonhomme Saint-Pierre. C'était un homme qui menait une vie nomade. Il s'était ainsi livré à cette vie d'aventurier, à cause d'un malheur d'amour, dit-on. Il chassait d'une Sylvestre à l'autre sur les battures et dans les bois, tuant souvent des oies, canards et outardes domestiques lorsque la gente sauvage manquait. On raconte bon nombre d'aventures sur son compte, et dans quelque temps, si mes occupations me le permettent, j'en ramasserai quelques-unes, des meilleures, pour les lecteurs et lectrices de la *Lyre d'Or*. Je continuerai aussi à donner quelques notes détachées sur la paroisse de Saint-Thomas de Montnagny et ses habitants.

RAOUL RENAULT.

Lowell, Mass. 1  
Février 1889. 1

## La Cloche Natale!

Jette aux vents du soir ton hymne si doux, ô ma cloche natale! Ta voix est une prière qui élève l'âme, un chant qui fait battre le cœur, un souvenir qui met des larmes dans les yeux.

Sonne l'angelus qui porte au recueillement et ravive l'espérance; sonne la fin du jour qui nous fait penser au soir de la vie; sonne les morts, ces chers absents qu'on oublie à mesure que le temps s'éloigne..... Conduis nos pas dans les jardins des sépultures, et rappelle-nous qu'il y a là des amis qui reposent jusqu'au réveil des tombeaux.

Mystérieux sommeil qu'on dort sous la terre..... a-t-il quelque rêve, quelque image qui lui retrace les temps passés? Dans cette nuit obscure, revoit-on quelque lueur du jour éteint si vite? Dans ce silence de la tombe, entend-on quelque parole aimée?

O toi qui reposes dans la nuit du cercueil, dis-nous si le bruit de nos pas dans l'herbe haute des cimetières ne t'a jamais fait tressaillir sur ta couche funèbre, si nos genoux qui se posent et nos pleurs qui coulent sur la pierre verdie de ton sépulchre, ne t'ont jamais consolé?

Ah! quand je songe à tous ceux que la mort m'a pris, à ces cœurs qui m'étaient si tendres et qui ont cessé de battre, à ces yeux que j'aimais tant et qui sont éteints, à ces douces voix qui ont fait le silence autour de moi il me semble voir flotter leurs ombres légères avec les vapeurs du soir; il me semble entendre leur voix dans les sons de la cloche qui a sonné leurs joies et leur naissance et leur mort.. Oui, je les reconnais, ces soutiens de mon enfance, ces amis de ma première jeunesse.

Je leur rappelle les temps écoulés et ils me parlent du temps futur où nous devons nous revoir au-delà du seuil de cette tombe, et où nous serons réunis dans la paix des cieux sans orages...

Jette aux vents du soir ton hymne triste et doux, ô ma cloche natale! Ta voix est une prière qui élève l'âme, un chant qui fait battre le cœur, un souvenir qui met les larmes dans nos yeux!

## DECALOGUE

DE LA

## Tempérance.

- 1.— Point de liqueur tu ne boiras,  
Pour t'enivrer honteusement.
- 2.— Et toujours tu t'en abstiendras,  
Si tu veux vivre longuement.
- 3.— Si l'on t'en offre tu diras :  
Merci, je suis tempérant.
- 4.— S'il t'en fallait, tu la prendras,  
Comme remède seulement.
- 5.— Dans les auberges tu n'iras,  
Que s'il le faut absolument.
- 6.— Jamais tu n'autorisera,  
Leur funeste établissement.
- 7.— Ou plutôt, tu les combattras,  
Tant que tu peux légalement.
- 8.— Les ivrognes tu sauveras,  
Pour Dieu, de leur égarement.
- 9.— La tempérance prêcheras,  
Par ton exemple constamment;
- 10.— Le faisant, tu mériteras,  
D'être heureux éternellement.

## Corbeille Poétique.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

## Envoi d'un Ami de France.

Bon nombre des lecteurs de la *Lyre d'Or* se rappellent avec plaisir le comte de Foucault, qui a visité le Canada il y a neuf ans, en compagnie de M. Claudio Jannet. Ces deux sympathiques Français n'ont pas cessé de suivre les mouvements des Canadiens-Français depuis leur retour à Paris.

Dernièrement M. de Foucault envoyait à l'un de nos amis une lettre très aimable, au cours de laquelle il parlait du tableau de DETAILLE, qui a remporté la grande médaille d'honneur au Salon de 1888, et il ajoutait :

« Detaille est un peintre de scènes militaires, cela veut dire que, avec son beau talent, il remue les cœurs, et presque les bras des hommes qui ont en eux l'amour de la patrie. Je n'ai pu m'empêcher d'écrire à ce propos des vers que je vous envoie et que j'intitule *Le Rêve*. Vous verrez que j'y parle de la France, de ses souvenirs de grandeur militaire et de ses espérances, hélas, bien éloignées ! Rappelez-moi aux amis d'Ottawa. »

Cette lettre nous ayant été montrée, ainsi que la poésie qui l'accompagne, nous ne pouvons résister au désir de l'insérer dans la *Lyre d'Or*, où M. de Foucault (qui nous lit régulièrement) ne sera pas fâché, nous espérons, de la retrouver.

## Le Rêve.

Ils dorment, les soldats, sur la terre étendus :  
C'est que pour ces vaillants vade fut la journée.  
Ils ont marché longtemps... et puis se sont perdus :  
Ils n'ont pu retrouver la route abandonnée.  
Le soleil s'est couché. Les boucanes, lassées  
De fatigue et de faim, sont jetés pile-mêle,  
Comme au hasard, les uns près des autres tassés,  
Les fusils en faisceaux sont fermés.—La gamelle,  
Le bidon et le quart pendent au haversac.  
Les feux se sont éteints, et seules les étoiles  
Ils laient du firmament relâchent le bivouac

De cette nuit d'hiver perçant les sombres voiles.  
Ils dorment, les soldats ; — mais sur leur jeune front,  
Malgré tous les tourments, les tristesses, les peines,  
Du devoir accompli le sentiment profond  
Rayonne. Ils ont battu les montagnes, les plaines,  
Souffert le froid, brava cinquante fois la mort,  
Serraient leur compagnons sur les champs de bataille,  
Échappant, Dieu sait comme, eux-mêmes à leur sort,  
Épargnés par Polus, la balle et la mitraille.  
Quelques-uns, cependant, sont blessés ; à leur flanc  
La terre est rouge encor du plomb ou de l'épée.  
La marche, de leur plaisir a fait couler le sang,  
Et leur capote bleue en est toute trempée.  
N'importe ! De leurs chefs l'exemple les soutient ;  
En leur âme toujours l'espérance est vivante,  
Et près du cher drapeau les groupe et les retient.  
Des gloires du passé le souvenir les hante.  
Dieu, pour récompenser leur courage et leur foi,  
Dieu, qui bénit en eux l'amour de la patrie,  
Dieu, qui sait de leur cœur le généreux émoi,  
En un rêve évoquant la couronne fleurie  
Des lauriers d'autant, fait passer sous leurs yeux,  
Splendide défilé, les vaillantes armées  
Qui firent à la France un nom si glorieux.  
Regardez... Les voilà ces légions formées  
De nos vieux grenadiers, véritables héros,  
Malgré leur petit nombre arrachant la victoire.  
A leur tête l'on voit nos braves généraux,  
Leur montrant le chemin, tout enivrés de gloire...  
Ney, Masséna, Davoust, Murat, Soult et Victor,  
Tous paraissent nimbés au front d'une auréole,  
Et passant radieux dans un nuage d'or.  
Austerlitz, Iéna, Castiglione, Arcole,  
Aux noms de Taillebourg, de Boivre et Rocroi  
S'entremêlent soudain, — magnifique assemblage,  
Contendant les anciens criant : « Vive le Roi ! »  
Les Bayards, les Condé, les preux du moyen-âge,  
Avec tous les vaillants du siècle où nous vivons.  
Une chaîne de gloire ensemble les relie.  
Ah ! c'est qu'à toute époque, en France, nous trouvons  
Bon nombre de ceux-là qui font que l'on oublie  
Les misères des uns, et les égarements  
Des autres... Leur mépris est si noble et si pur  
Qu'elle efface d'un trait tous les déshonneurs  
De la chère patrie, et leur grande figure  
S'ait passer dans le sang des peuples fantasmes  
Je ne sais qu'elle anleur et qu'elle ivresse sainte.  
Et germer dans leur cœur de généreux desseins.  
Lorsque se lève l'aube, on n'entend pas de plainte :  
Il semble que soudain se sont transfigurés  
Ces modestes héros. L'âme des grands ancêtres  
En leur âme revit. Les beaux rêves dorés  
Ont changé tout d'un coup ces élèves en maîtres,  
Ils n'ont plus qu'une idée et qu'une aspiration,  
C'est d'écrire à leur tour pour ton histoire, ô France !  
Quelques pages à jamais fauves... Nation,  
Contemple tes enfants... Reviens à l'espérance...  
Ils sont prêts à verser le plus pur de leur sang  
Pour que dans l'avenir leur ombre frémissante  
A nos petits-neveux, plus tard apparaissant,  
Leur ommuniqué aussi sa flamme dévorante.

( Pour la Lyre d'Or. )

**NOUVELLE ECOSSE.**

( Traduit de l'anglais. )

Quelque soit ton destin, ô ma Nouvelle-Ecosse,  
—Doux nid que le devoir dans sa rigueur atroce  
M'ordonna de quitter, — jusqu'au dernier soupir  
Je promets de garder ton tendre souvenir !

A tes monts que l'éte couronne de verdure,  
A ton sol généreux qui donne sans mesure,  
Aux côtes de granit qui te font un rempart,  
J'accorde volontiers de mon cœur une part !

Dans tes vieilles forêts, grandes comme un royaume,  
Le sapin résineux répand son doux arôme ;  
Et, défiant toujours l'ouragan furieux,  
Le chêne y dresse aussi son front majestueux.

Puis dans les champs rayonne, à travers la rosée,  
Une fleur que ma main a souvenue caressée ;  
Son nom est : *May Flower* : Porgueil de l'écossois,  
Témoin de ses malheurs et de tous ses succès :

Je n'aurai plus peut-être, un jour, l'heureuse chance  
De pouvoir l'admirer, lieu cher de ma naissance !  
Mais lorsque mes regards verront la *May Flower*,  
Ils la contempleront longtemps avec bonheur :

Adieu, Nouvelle-Ecosse, ô ma belle patrie !  
Quoiqu'éloigné de toi, je t'aime à la folie.  
Si les ans entre nous passent comme les flots,  
Mon amour grandira nourri par mes sanglots :

J. B. CAUVETTE.

( De l'Écossais. )

**A LEON XIII !**

Salut ! grand Pontife, immortel Léon,  
Salut ! glorieux prisonnier de la Ville Eternelle :  
Courbé sous le faix des années, au fond de ta prison  
Tu nous traces avec science, le chemin du Ciel.

Salut ! vénérable vieillard aux cheveux blancs,  
Salut ! bien-aimé père, noble défenseur.  
En cette année mémorable, reçois de tes enfants  
Leurs sincères souhaits, de prospérité et bonheur.

Ah ! oui, illustre père, dans quelques jours  
Tes enfants du Canada, tous, sans exception,  
Rénis au saint lieu, le cœur plein d'auteur  
Attendent avec anxiété la papale bénédiction.

Dans notre cher Canada, magnanime Léon,  
De notre ame vers le Ciel, s'élance un désir :  
Que Dieu vous enrichisse des célestes biens,  
Et au ject victorieux, la lanterne de Pierre y conduise.

THOMAS P.

**Le Printemps.**

Fondez glaciés et mousses blanches,  
Qui nous cachez le vert gazon ;  
Fondez cristaux pendus aux branches :  
Du printemps voici la saison ;

En filets bleus, en perles fines,  
Le long des pentes, des rameaux :  
Glissez, tombez dans les ravines,  
Alimentez les clairs ruisseaux ;

Pourquoi tantôt, la fleur soupire,  
La feuille en l'écorce gémit,  
Les bois ont nommé le zéphire,  
Le fleuve couronné frémit :

Le barde demande sa lyre,  
L'artiste ses soyeux pins aux :  
Au port, on jure le navire,  
L'esquif veut glisser sur les eaux.

Il faut partir, bise hivernal,  
Retourner au val du sommeil :  
Nous ne voulons plus ta rafale,  
Laisse briller le gai soleil :

Laisse à l'oiselet, ses ramilles,  
A l'abeille, ses jacs fleuris,  
Aux amants l'ombre des charnelles,  
Gare aux laisiers, des souris :

Aux côteaux, rends leurs frais ombrages ;  
Aux doux nids, leurs gazonnements ;  
Aux petits lacs, leurs idylls ritages,  
Aux fleuves, leurs eaux écumants.

Assez nous avons eu de neige,  
De grains de riz, d'épis glaciers,  
Plus d'autans au poisson cortège,  
Plus d'aigrettes aux es-polliers :

Fondez glaciés et mousses blanches,  
Qui nous cachez le vert gazon :  
Fondez cristaux pendus aux branches :  
Du printemps, voici la saison !

CHS M. DECIENNE.

**Premiers Souhaits de ma Muse.**

Tu demandes, moi,  
Une fleur de ma pensée :  
De cœur et de ma vie,  
Je ne saurais refuser.

Mais toi, pardonne à ma lyre,  
Et dis-moi, franchement :  
Que toujours, tu veux me lire,  
Ces deux doux passe-temps.

Je prie Dieu puissent qu'il te donne  
La science, la sagesse, un bon cœur —  
Et qu'un bon jour, il te couronne  
De fleurs immortelles : ... et de bonheur.

ELIENORE.

## Galerie Nationale.

## BIOGRAPHIE

DE

## L'hon. Denis Benjamin Viger.

Le Bas-Canada perdait, en 1861, l'honorable Denis Benjamin VIGER, l'un de ses plus grands citoyens.

C'était l'un des derniers chefs survivants de cette glorieuse phalange de patriotes qui ont rempli du bruit de leurs paroles et de leurs actes plus d'un demi-siècle de notre histoire. Sa vie, comme celle des Bédard, des Panet, des Papineau, se trouve liée à ces luttes héroïques où l'existence de la nationalité canadienne fut tant de fois mise en jeu et fut autant de fois sauvée par ces nobles soutiens de la liberté.

L'écrire serait une belle tâche.

\*\*\*

Ces grandes figures de la patrie nous semblent mal à l'aise dans le cadre forcément rétréci d'une histoire générale : elles demandent plus de lumière, plus d'exposition pour ressortir dans toute leur gloire.

On comprendra dès lors que ce n'est pas le but que nous nous proposons ici. En attendant que ce pieux devoir s'accomplisse, nous voulons mêler quelques fleurs à la couronne civique que la nation en deuil dépose sur cette illustre tombe ; nous voulons esquisser à grands traits le profil de cette belle vie où la Providence nous a permis de tant admirer et de tant apprendre.

I

M. Viger est né à Montréal le 19 août 1774, à trois heures de l'après-midi : il fut baptisé le lendemain et reçut les noms de Denis Benjamin. La maison qu'habitaient alors son père et sa mère est encore debout et se trouve à l'encoignure des rues St.-Vincent et St.-Paul. Elle est convertie en magasin depuis longtemps.

M. Viger était l'aîné de sa famille ; il eut un frère qui mourut en bas âge et une sœur qu'il aimait beaucoup. C'était une personne dont l'esprit brillant et les connaissances ne contribuèrent pas peu à faire des salons de son frère, à cette époque, le rendez-vous de la société choisie de Montréal. Il la perdit le 2 Décembre 1820.

Les parents de M. Viger, quoique sans fortune, l'envoyèrent à l'école de bonne heure : il n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il entra au collège de St.-Raphaël, ancien château de la famille Vaudreuil, et qui s'élevait à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Place Jacques-Cartier. Son Mgr. J. J. Lartigue, son cousin, avait une classe au-dessus de lui ; ils se trouvèrent ensemble au premier cours de philosophie qu'y donna Messire L. R. Leclair en 1790.

M. Viger aimait à parler de M. l'abbé Curateau de la Blaiserie, fondateur et premier directeur du collège de St. Raphaël ; il se rappelait avec bonheur à travers les mille souvenirs de sa longue carrière, ce saint prêtre nourri des Saintes Ecritures et des SS. Pères, et qui ne cessait de dire à ses élèves : "*Desolatio, desolatio est in terrâ quia nullus cogitat corde.*"

Fils d'une mère pieuse, neveu de Messire Cherrier, curé de St. Denis, Grand-Vicaire, et prêtre de beaucoup d'esprit, qui fréquentait assiduellement sa famille ; ayant pour père un homme d'un caractère franc, sérieux et entreprenant ; parent de la célèbre famille Papineau, le jeune Denis Benjamin ne pouvait manquer de puiser dans ce commerce distingué une foi vive, des principes d'honnêteté proverbiale, et cette vieille politesse qui a fait dire de lui qu'il était l'un des derniers types du gentilhomme français.

Après avoir terminé ses études, il ne lança pas sur le choix d'une carrière : il entra comme étudiant en droit dans l'étude de M. J. C. Foucher, alors député de la ville de Montréal et Solliciteur-Général.

Son premier écrit parut en 1792 dans la *Gazette de Montréal*, journal qui dans la suite changea de langue en changeant de maîtres : M. Viger défendait ses concitoyens contre leurs adversaires déclarés. Il n'avait alors que dix-huit ans.

Après avoir terminé à Québec sous M. J. A. Panet ses études de droit, il fut admis au barreau à Montréal le 9 Mars 1799. Déjà rendu populaire parmi les Canadiens pour ses talents et son ardeur à prendre en mains leurs intérêts, il fut porté à la Chambre d'Assemblée par les électeurs du quartier Ouest de la ville de Montréal en 1808. La même année, son cousin, L. J. Papineau, était élu par le comté de Kent. C'étaient deux nobles intelligences qui se levaient ensemble à l'horizon de la patrie : c'étaient deux mains puissantes qui venaient au secours de la liberté menacée.

En 1809, M. D. B. Viger publia son premier pamphlet intitulé—*“ Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc., de ses habitants, et les conséquences qu'entraîneront leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne,— par Un Canadien, M. P. P.”*

L'épigraphe a été tiré du livre de Platon—de la République :

Un état mérite le nom de sage,  
lorsqu'on y prend toutes les mesures  
les plus justes, pour l'avancement  
du bien public.

Voici un passage de l'Avertissement qui dénote l'esprit de l'écrivain :

“ J'invite de bon cœur ceux qui ont plus de  
“ loisir ou de talents à entrer et à me devan-  
“ cer dans la même carrière. Je verrai leur  
“ succès avec plaisir. J'y applaudirai avec  
“ joie : je leur en devrai de l'obligation. Pai-  
“ me mon pays et ceux qui le servent. Je  
“ serai satisfait de l'honneur de leur avoir  
“ donné l'exemple.”

C'était le premier ouvrage de cette liste nombreuse de brochures, de mémoires, d'articles de journaux qui font de M. D. B. Viger le père de la presse canadienne et l'un de nos premiers publicistes, sinon le premier, par la pensée, la logique, l'érudition, la bonne foi et la modération de sa plume.

## II

Nous retrouvons maintenant le nom de cet homme célèbre à chaque événement politique : sa vie embrasse toute la période de l'histoire constitutionnelle du Bas-Canada ; elle y est mêlée de telle sorte qu'écrire l'une serait aussi

faire l'autre. Sous l'administration du Gouverneur Craig, il fut sur le point d'être incarcéré ; néanmoins, il fut réelu en 1810. Il représenta depuis cette dernière date jusqu'à 1814 le comté de Leinster, puis celui de Kent de 1816 à 1830.

Lors de la guerre de 1812, la jalousie essaya un instant d'affaiblir le prestige populaire de M. Viger à propos du soulèvement de Lachine, et le fit accuser d'un acte de déloyauté dont n'eut pas de peine à se laver cet homme chez qui l'enthousiasme de la liberté n'altéra jamais les notions du premier des devoirs d'un citoyen.

Il ne sera pas hors de propos de tracer ici quelques lignes du caractère politique de M. D. B. Viger.

“—C'est l'histoire de l'Irlande et de la Révolution française qui m'ont fait politique,” nous disait-il un jour. Toute sa vie publique se trouve dans ces simples paroles et dans cette autre belle vérité sociale qu'il aimait à répéter souvent :—“ La vérité ne meurt point ; “ tôt ou tard elle est entendue des hommes, “ et son prix est indépendant de l'opinion.”

Cette pensée profonde termine sa brochure de 1809.

L'histoire lui apprenait tout ce que peut l'égoïsme de l'homme servi par le succès ; mais en même temps il sut distinguer les époques de réaction et apprécier à sa juste valeur le rôle éphémère et violent des passions humaines. A côté de l'histoire des faits, il démêla et suivit l'histoire des idées ; la puissance féconde de celles-ci ne lui échappa nullement. Dans la noble lutte qu'il soutint, il comprit que les ennemis du nom canadien nous laissaient encore trop libres pour nous anéantir sans résistance. Le peuple faisait son devoir ; M. Viger se dit que ce qui fait la force d'une nation c'est la connaissance qu'elle a de ses droits et la liberté qui lui est laissée dans l'accomplissement de ses devoirs civils et politiques.

Les Canadiens étaient religieux ; mais la nouveauté des institutions qui leur étaient octroyées empêchaient par là-même qu'ils comprennent tout d'abord les importants privilèges qui en découlaient. Et cependant, c'était là leur unique planche de salut : il fallait donc les instruire : il fallait faire au peuple

son éducation politique. M. Viger s'y dévoua sans relâche.

La semence d'idées qu'il répandit à la tribune et dans la presse porta ses fruits ; elles s'emparèrent des jeunes générations, se développèrent dans les esprits et pénétrèrent enfin jusqu'aux masses.

Nous l'avons dit. M. Viger embrassait de haut et de loin les événements et il se formula une maxime qu'ont entendue tous ceux qui eurent le bonheur de le voir de près : "Quand un peuple est réellement vertueux sa force morale est immense."

Admirateur éclairé de la constitution anglaise, il ne fit jamais la guerre à l'homme mais aux abus : fort des droits qu'elle nous accordait, il lui demandait les armes dont il se servit pour battre en brèche le machiavélisme de certaines coteries puissantes. C'est au nom de la constitution qu'il a toujours et partout réclamé justice pour le peuple canadien.

L'acte de 1791 donnait au Bas-Canada des institutions libres et un Parlement : ou cette loi était inutile, ou elle devait nous faire jouir des importantes prérogatives de la constitution anglaise ; et alors nous avions le droit de fixer nous-mêmes nos taxes comme de disposer du revenu, et celui de faire nos lois et de n'être jugés que par nos pairs. Or, ce furent précisément les droits qu'un certain parti légua aux Canadiens.

M. Viger, par la nature de ses études, comprit sans peine l'extrême danger de laisser l'administration de la justice aux mains de nos adversaires. Aussitôt qu'il eut le moment arrivé, il s'éleva avec force en chambre contre le système au moyen duquel les shérifs tiraient les jurés que des villes et mettaient par là même la vie et l'honneur de la masse du peuple à la merci de quelques individus. Il proposa des projets de loi, fit ordonner des enquêtes législatives, écrivit dans la presse, prononça des harangues, véritables chefs-d'œuvre en ce genre, et n'hésita pas à citer des faits à l'appui de ses réclamations.

Nous avons sous les yeux le Rapport d'un Comité spécial nommé pour s'enquérir de la manière dont se faisait le tirage des jurés en matière criminelle dans le Bas-Canada, qui porte la date du 20 mars 1830 et dont la ré-

daction est de M. Viger. Ce travail, comme tous ceux de l'auteur, dénote une connaissance profonde et éclairée des droits constitutionnels et des conséquences politiques qui en dérivent.

C'est en 1826 que parut l'*Analyse d'un Entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, par un Canadien, dans une lettre à un de ses amis*. M. Maximilien Bihaud range à juste titre cette magnifique épître sur la nationalité canadienne parmi les écrits les plus remarquables de M. Viger. Observons en passant que plusieurs des écrits de ce grand homme, aussi bien que ses *Considérations relatives à la dernière révolution de la Belgique*, dont la dernière édition fut faite en 1842, sont encore de nos jours pleins d'actualité.

De telles paroles, de tels travaux nous ont sauvés dans le temps : mais peut-on dire que la lutte est finie ? que nous n'avons à admirer les instruments de notre salut que comme de glorieux trophées de victoire ? Non, certes ! — Et si les armes dont se servirent ces pères de la patrie furent heureuses, pourquoi ne le seraient-elles plus dans nos mains ? Ce n'est pas avec des mots qu'on assure des droits : c'est avec des arguments.

Au lieu de les rendre inutiles, nous croyons que le temps retrempe les moyens de défense empruntés aux principes de notre système gouvernemental et aux grandes vérités de l'ordre social et religieux.

Ce caractère de modération et de force qui caractérise les œuvres de M. Viger ne l'abandonna jamais à la tribune et dans les assemblées populaires, comme dans ses luttes les plus vives avec les administrations qui voulaient nous opprimer. Aussi, se fit-il souvent des amis au sein même du parti qu'il combattait avec le plus d'énergie ; nous connaissons des traits qui prouvent ce que nous disons en ce moment et que l'histoire recueillera plus tard avec bonheur : nous pouvons ajouter, de même, que M. Viger fut honoré de l'estime de plusieurs gouverneurs et administrateurs.

Voici quel souvenir M. A. de Puibusque a emporté de M. D. B. Viger :

"La vénération publique entoure encore dans le Conseil législatif le doyen des ora-

“ leurs franco-canadiens, M. Denis Benjamin Viger, noble vieillard, plein de verveur, d'activité, de patience ; initié avant tout autre à la science des précédens constitutionnels et à la pratique des formes parlementaires, il n'a jamais oublié pendant sa longue carrière, que le meilleur des enseignements est celui de l'exemple ; les débats des plus mauvais jours l'ont trouvé calme au fort de la tempête, et toujours poli en face de l'invective.....  
 “ au fond même des cachots, il a su conserver l'urbanité de son caractère et l'inaltérable sérénité de son âme.”

### III

En 1828, M. Viger fut choisi avec MM. Neilson et Cuvillier pour porter en Angleterre les adresses du peuple canadien, exposant ses griefs contre l'administration du gouverneur Dalhousie. Ces représentations étaient convertes de 80,000 signatures. La mission des agents canadiens qui coïncida avec une démarche semblable adopté par le Haut-Canada eut pour résultat le rappel de lord Dalhousie et un rapport du comité de la Chambre des Communes favorable au Bas-Canada sur un grand nombre de points.

Nommé à la Chambre-Haute par sir James Kempt, en 1836, M. Viger prit son siège l'année suivante à l'ouverture du 14<sup>e</sup> Parlement. La Chambre d'Assemblée eut encore besoin de ses services et le chargea cette même année d'aller soutenir, auprès des ministres anglais, les accusations qu'elle portait contre le procureur-général Stuart. Celui-ci l'y suivit. Après deux années de lutte, dit M. Bibaud, jeune, M. Viger gagna sa cause contre ce terrible adversaire qui fit une défense d'un volume in-folio qu'il fallut réfuter ligne par ligne.

Lord Goderich, ministre des colonies, condamna et destitua M. Stuart.

Il est à regretter que l'histoire jusqu'à présent ne nous ait presque point parlé de cette seconde mission de l'hon. D. B. Viger ; la cause dont il était chargé, le travail et le zèle qu'il apporta à la défendre, les observations nombreuses qu'il soumit au Bureau Colonial sur l'état de la Province sont pourtant plus que suffisantes pour lui mériter cet hommage que l'avenir ne refuse jamais aux grands citoyens d'un pays.

M. Viger, par ses principes, ne pouvait prendre aucune part aux événements de 1837 et 1838 ; il ne pouvait approuver qu'on sortit de la légalité et outrepassât les bornes de défense que la Constitution nous mettait entre les mains. Ce malheureux coup de tête ne pouvait que servir de prétexte à ceux qui, depuis 1823, voulait l'Union des deux Provinces ; et en effet, cet acte fut consommé en 1841.

Néanmoins, on arrêta M. Viger tout-à-coup, le 4 décembre 1838 ; il fut jeté en prison sans avoir pu apprendre la cause de son arrestation. Ses papiers furent bouleversés ; on en emporta une partie afin de découvrir quelque chose qui put le compromettre : on ne trouva rien.

Les Commissaires chargés de s'enquérir de la situation des détenus pour causes politiques lui firent l'offre de sa liberté, moyennant un fort cautionnement de bonne conduite : M. Viger pour toute réponse demanda son procès.

S'il s'était vu, écrivit-il, l'objet d'une accusation formulée, quelque injuste qu'elle eût pu lui paraître, il n'aurait sûrement pas refusé de donner caution de se présenter pour y répondre : mais il n'était chargé d'aucun crime, pas même d'un délit.

Nous trouvons ces paroles dans les *Mémoires* qu'il publia à ce sujet en 1840.

Voici avec quelle ampleur et avec quelle justesse de coup-d'œil M. Viger y envisage la question de son emprisonnement :

“ L'arrestation d'un citoyen, sa détention, lorsqu'elles n'ont pas pour les justifier des causes avouées par la loi, ou lorsqu'elles ne sont pas accompagnées des formalités qu'elle prescrit, ne peuvent être regardées comme des calamités purement personnelles. C'est la société toute entière dont l'existence est menacée par l'arbitraire qui, toujours avide de victimes, propage avec la rapidité de l'incendie les maux publics que l'observation des règles de la justice aurait pu facilement détourner, qu'elle seule pourrait guérir, comme elle en prévient le retour.”

### IV.

À l'ouverture du premier Parlement-Uni en 1841, sous Lord Sydenham, il vint représenter le comté de Richelieu, et prononça

trois discours dignes de fixer l'attention : il y traçait avec cette sûreté de vues que lui donnait sa longue expérience des hommes et des choses, les principes qui devaient guider les Canadiens dans cette nouvelle phase de leur existence. Il prophétisa beaucoup d'événements qui se sont accomplis. Le célèbre M. Nowe, membre de la Législature de la Nouvelle-Ecosse, se trouvait alors à Kingston et parla de ses discours en des termes qui durent flatter M. Viger.

En 1844, il était appelé par lord Metcalfe pour former le ministère qui remplaça celui de M. Lafontaine : il s'adjoignit entre autre M. Draper, nommé plus tard Juge-en-Chef du Haut-Canada, M. Daly, ci-devant gouverneur de l'Île du Prince-Édouard, et l'honorable Denis-Benjamin Papineau, son cousin, et frère de l'Orateur.

C'est pendant la courte durée de cette administration qu'eut lieu le rappel des exilés canadiens, que se fit la distribution des terres aux miliciens, que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procédés de la Législature, qu'eut lieu l'abrogation de la liste civile votée par le parlement anglais et que le gouvernement responsable fut reconnu et mis en pratique.

En 1844, parut le dernier ouvrage de M. Viger : *La Crise Ministérielle*. Nous y trouvons défini le gouvernement responsable tel qu'on l'a toujours entendu depuis. La même modération et la même force de logique s'y font remarquer que dans ses écrits antérieurs.

L'époque où nous sommes arrivés maintenant fut un temps de transition où la bonne foi se rencontra souvent entre deux adversaires, entre deux camps, entre deux opinions : aussi nous n'hésitons pas à dire que c'est à ce point de vue que l'historien devra se placer pour juger et arriver à la vérité. Il ne nous appartient pas d'en dire plus long.

M. Viger continua de siéger au Conseil Législatif, où il avait été appelé après sa résignation, jusqu'à ce que son grand âge lui rendit impossible de se rendre au siège du gouvernement. Il parut la dernière fois en public à la grande démonstration qui fut faite à S. E. le Nonce BÉDIXI, dans la cour du Collège de Montréal. Le discours qu'il adressa en cette circonstance au représentant du Saint

Père fut admirable de délicatesse et de dévouement. On a dit que c'était le chant du Cygne.

## V.

M. Viger est le père de la presse canadienne à Montréal ; il fonda le *Spectateur*, qu'il rédigea en grande partie ; il appuya de sa fortune les fragiles commencements de la *Minerve*, inaugurée par M. A. N. Morin, son élève ; et mit sa collaboration au service de toutes les belles causes. Il fonda plus tard l'*Aurore des Canadas* : à plusieurs reprises, il aida les efforts de M. Ludger Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, et ne resta étranger à aucune entreprise sérieuse de journalisme. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ordre* et encouragea puissamment l'*Echo* du Cabinet de Lecture et cette belle institution littéraire et catholique.

Comme le dit avec raison l'historien-biographe Bibaud, M. Viger a été le Mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

De son mariage avec demoiselle Marie-Anable Forrester, M. Viger n'eut qu'une petite fille morte à l'âge de huit mois. Madame Viger, après avoir été la principale fondatrice de l'établissement du Bon Pasteur et la mère des pauvres de cette ville, succomba aux atteintes du choléra, le 22 juillet 1854.

## VI.

L'honorable D. B. Viger a cultivé la poésie et surtout l'épigramme avec quelque succès : dans une lecture sur la littérature canadienne, M. le Surintendant de l'Instruction Publique en a cité quelques-unes pleines de sel et de bon goût.

Son style généralement se fait remarquer par beaucoup de pureté et de correction. On peut citer plusieurs pages de ses écrits comme remarquables par la beauté et la concision de la forme.

Plein de générosité et de charité chrétienne, M. Viger a de tout temps versé dans le sein des pauvres le superflu de sa grande fortune : il donnait ainsi aux bonnes œuvres ce que d'autres auraient donné au luxe et au faste.

Avec quel plaisir il aimait à aider la jeunesse pauvre et honnête !

Nous l'avons vu, ce digne vieillard, prodiguer les conseils de sa longue expérience aux jeunes hommes comme aux hommes mûrs ; nous avons souvent écouté avec une religieuse attention la voix brisée de ce grand patriote, nous racontant avec bienveillance quelques traits de sa vie passée. Nous l'avons entendu gémir sur les malheurs qu'il redoutait pour l'avenir de sa patrie. Souvent il soulevait avec tristesse ses mains débiles et répétait ce vers d'un grand poète :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Tout le monde a pu admirer le beau portrait de M. Viger, qui se trouve au salon de l'Evêché de Montréal, et qui sort du pinceau de M. Hamel. Sa tête a conservé tous ses cheveux ; ils sont d'une grande blancheur ; son front est noble et révèle une belle intelligence ; toute sa figure respire une grande distinction et ce calme, cette bonté, qui le rendaient d'un accès si facile à tous.

Il n'a cessé d'écrire dans les journaux et de suivre avec anxiété la marche des événements politiques. Il y avait à peine six jours que l'*Ordre* avait publié de lui un article bien pensé sur Anderson, lorsqu'est arrivé son décès.

Celui qui, pendant plus de soixante ans, avait défendu les droits de son pays, est mort, pour ainsi dire, en demandant la liberté d'un pauvre esclave fugitif.

L'Hon. Denis Benjamin Viger s'est éteint de vieillesse à une heure et demie de l'après-midi de mercredi, treize Février 1861, à l'âge de 86 ans six mois moins six jours. Sa mort a été celle d'un vrai chrétien. Il avait reçu le St. Viatique le lundi au matin et avait été administré la veille au soir. Il n'a pas eu d'agonie ; ses yeux se sont fixés peu à peu ; sa respiration est devenue plus courte et plus rapide et a diminué graduellement comme une lumière privée d'aliment.

Son médecin, M. Picault, père, disait que cette mort avait été si douce qu'il avait pu à peine saisir le moment où le dernier souffle de la vie s'était exhalé.

Nous devons dire, en terminant, que cette notice a été composée par nous sur des renseignements que nous tenons pour la plupart de la bouche même de M. Viger : nous avons pris le temps de les vérifier et de corriger quelques dates sur un premier manuscrit.

Puisse ce faible hommage de reconnaissance individuelle être agréable aux mânes de l'illustre défunt, en attendant qu'une plume plus habile et plus expérimentée dresse au grand homme le piédestal qui lui est réservé dans l'histoire impartiale des temps où il vécut.

JOSEPH ROYAL.

### REVERIE !

Dieu a fait la vie douce aux hommes, eux seuls l'ont gâtée. Jugeons-la avec l'enfance du cœur et des sens ; notre jeune passé portera contre nous une triste accusation en même temps qu'il justifiera le créateur. Avant que l'abus des passions eût corrompu en nous les joies fraîches et pures, avant que la société nous eût garrotté de ses liens, étouffés dans ses froides étreintes, avant que nous eussions déshérité l'avenir en voulant tout connaître, oh ! les campagnes étaient belles ! les rayons du soleil nous arrivaient caressans ; l'air avait d'indicibles mélodies, de suaves et pénétrantes odeurs ; tout appelait nos sympathies ! Nos fronts s'épanouissaient heureux sous la parquette de la prairie et la rose qui fleurit le buisson ; depuis ils se sont empreints d'une pâleur ascétique et fatale : la vieillesse du cœur y a jeté ses ombres froides, austères, à jamais attristantes. Et la vie, de quel éclat, de quelle grâce d'amour elle se paraît ! Ce n'est pas Dieu qui a mesuré l'air, l'espace et le bonheur à l'homme ; ce n'est pas Dieu qui a mis dans nos âmes cette servile dépendance de l'opinion, cet ennui qui mât de l'oubli des autres ; ce désespoir, cette haine ardente et solitaire qui s'élançe et bondit frémissante sur la trace des mépris. "Sois juste, nous a-t-il dit ; ne place pas ta confiance dans les choses d'ici-bas, car elles finissent ; conserve toute la simplicité du cœur.

Hélas ! comme tous, nous avions reçu les dons qui font les jours ; trouvant ces dons trop à la portée du vulgaire, nous les avons dédaignés, niés ; nous avons fait servir notre intelligence à demander à la vie des biens irréalisables, à nous créer des misères d'orgueil et toutes de convention, et dans notre folie nous avons crié avec Job : "Périssent le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle une voix a dit : Un homme a été conçu ! qu'elle ne soit pas comptée dans le cours de l'année ni dans le cercle des mois ! Oh ! que cette nuit soit solitaire, et que durant son silence on n'entende jamais les chants de la joie !"

Mon Dieu ! tu m'as donné le sentiment du beau et du bon ; tout indigne que je suis, je te bénis.

MADAME A. DUPIN.

## Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

## LA GASPESIE.

J'ai vu,  
Je me souviens,  
Je raconte !  
Vicente WALSH.

(Suite.) \*

Après la description du rocher Percé, je reprends mes souvenirs par une autre description qui a eu l'honneur, comme la précédente, d'être insérée dans la série de nos livres de lecture approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

## Un Soir d'Été à Percé.

Si l'hiver est plus ennuyeux sur les bords du golfe que dans nos riantes campagnes d'en haut ; si nous sommes emprisonnés plus étroitement durant les cinq mois des frimas et des neiges, en revanche, nous avons la saison d'été plus belle, plus salubre qu'en aucun autre endroit de notre pays : nous avons l'air frais et pur de la mer ; et, tandis que nos frères québécois rôtiennent sous un soleil brûlant, nous jouissons ici d'une température agréable qui, dans les plus grandes chaleurs, n'est jamais accablante. L'été, en un mot, semble vouloir nous faire oublier les ennuis de l'hiver, en étalant à nos regards les beautés de

tous genres d'une nature pittoresque et grandiose.

La monotonie des longs jours de l'hiver commence à disparaître vers la fin d'avril. Les pêcheurs préparent déjà leurs agrès de pêche ; on se hâte partout de faire les préparatifs du rude et si pénible métier de sillonner en tous sens les eaux de la mer pour tirer de son sein la subsistance de tant de familles. Ici, l'on radoube les berges, on les calfate, on les *flumbe* ; là, on fait les ailes de la berge, qui la feront voguer si rapidement et si lestement sous le souffle de la brise. On s'applique surtout à donner aux agrès toutes les proportions, toutes les conditions de vitesse, car si on allait se faire dépasser par les autres pêcheurs, en revenant des bancs ou en y allant, quelle humiliation ! quelle honte ! et surtout quelle bordée de sarcasmes de la part des vainqueurs !.....

Plus loin, on répare les déchirures faites aux voiles par la tempête, l'automne précédent ; puis on travaille aux filets, aux seines : on pose les *tangons*, etc. Enfin, partout règne une activité, une fièvre de travail, qui forme un contraste frappant avec les jours mornes et tranquilles des cinq mois de reclusion. Chaque arrivage nous amène des centaines de pêcheurs du district de Québec, des États-Unis et de l'Europe, etc. On sent que l'hiver est fini et que la belle saison, la saison de l'abondance arrive. Déjà, l'on a pris quelques morues : la nouvelle s'en répand partout avec la rapidité de l'éclair, et tous les pêcheurs se lancent à l'envi sur la mer et vont lui demander la nourriture de leurs familles. C'est alors que Percé présente un aspect qu'on ne se lasse jamais d'admirer :

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je le vois,  
Et crois toujours le voir pour la première fois.

\*\*\*

Mais il est un endroit entre autres où j'aime à aller souvent contempler le vaste et magnifique panorama qui, de là, se déroule, de toutes parts, aux regards de l'amateur de la Nature. Ce site avait été remarqué par les Français, les premiers pêcheurs de la Gaspésie, qui lui donnèrent le nom de Mont-Joli, qu'il porte encore. Ce joli mont forme un

(\*)—M. le Directeur,

Dans ma description du *Rocher Percé*, qui a paru sur la dernière livraison de la *Lyre d'Or*, il se trouve une lacune que je ne puis m'expliquer. Ces lignes en blanc, dans le premier paragraphe de la page 132, sont-elles le fait de vos typographes ou bien est-ce un oubli, une distraction de ma part ? J'aime autant dire que je suis le coupable, car on en met déjà que trop, de ces erreurs, sur le compte de ces pauvres typographes.

Voici comment on doit lire les trois dernières lignes du paragraphe en question : "..... qui aurait fourni une belle description à Virgile pour sa descente aux enfers."

A. B.

promontoire qui va s'élevait en amphithéâtre jusqu'à la hauteur de 125 pieds et présente à la mer ses flancs escarpés et taillés presque perpendiculairement. On gravit la pente un peu raide du Mont-Joli du côté de la terre, sur une lisière étroite qui s'élargit à mesure que l'on avance vers la mer, et cette lisière, la végétation la recouvre tous les printemps d'un riche tapis de verdure. Arrivé sur la crête, on se repose sur un plateau de forme elliptique et au milieu duquel on a planté une haute croix, qui étend ses bras sur les deux anses du village, comme pour les protéger.

C'est, assis au pied de cette croix, quand le soleil est au déclin de sa course diurne, qu'il fait bon de respirer l'air frais de l'océan que la brise de la mer nous apporte sur ses ailes. Quels beaux points de vue de tous côtés ! Comme on remercie l'Être Suprême d'avoir parsemé sous nos pas tant de beautés naturelles ; d'avoir créé pour sa créature toutes ces merveilles qui annoncent sa toute-puissance et sa bonté !

Derrière moi, au couchant, se dresse le mont Sainte-Anne, cachant sa tête altière presque dans les nues. Le flanc exposé au vent, dont les rafales sont si violentes ici, est hérissé de sapins rabougris, tandis que l'autre côté est couvert de jeunes arbres verts ondoyant mollement sous l'haleine plus légère de la brise. D'ici, je vois l'église avec son clocher élané ; elle est située au pied même de la montagne et se dessine parfaitement sur le fond vert du versant qui regarde l'orient. Le mont Sainte-Anne, qui termine la chaîne des Chicchâks ou Notre-Dame, (ces monts font partie des Alléghanies ou Apalaches) est le baromètre que la Providence a mis là pour nos pêcheurs. Quand la cime se couvre de son bonnet, suivant leur belle expression, quand elle se cache dans un brouillard épais, la pluie et le mauvais temps ne sont pas loin, disent-ils, et ils se trompent rarement.

Un peu plus loin du mont Sainte-Anne, s'élançant vers les nues les hautes falaises et les pics aux mille formes fantastiques, qui se mirent dans l'eau diaphane de la mer. En certains endroits, leur base, miné par les vagues en furie, laissent voir, çà et là, des grottes profondes qui ne manqueraient pas d'être habitées par des fées ou des naïades, si nous

étions encore aux jours de la mythologie payenne. Ailleurs, ces falaises surplombent au-dessus des eaux d'une manière effrayante pour ceux qui sont au pied et qui ne peuvent s'empêcher de tressaillir en regardant ces masses énormes suspendues sur leurs têtes et menaçant de les englober dans l'abîme.

A droite, j'aperçois, de chaque bord du chemin tortueux qui conduit à la Baie-des-Claleurs, les maisons coquettes du Cap Blanc et de l'Anse-du-Cap. À l'heure actuelle, ce chemin est rempli de voitures presque toutes traînées par des bœufs et charroyant sur les terres les têtes de morue entassées sur le rivage et qui forment un excellent engrais, surtout pour les terrains humides. Chaque voiture est montée par une jeune Gaspésienne qui, pour se faire oublier la marche lente de son indolent quadrupède, chante gaîment les chansons du pays.

Mais voyez, à gauche, le petit village de la Malbaie et de la pointe Saint-Pierre, dont les maisons semblent, d'ici, être baignées dans l'eau.

Au-dessus et loin derrière la pointe Saint-Pierre, apparaissent les montagnes situées à l'entrée de la Baie-de-Gaspé, et dont l'une porte le nom assez étrange, mais bien connu de la Vieille. Ce nom fut donné par des pêcheurs français à un quartier de rocher isolé qui, vu de loin et de côté, ressemble beaucoup à une *grand' maman* coiffée du bonnet des anciennes du *bon vieux temps*. La Vieille était connue et respectée de tous les marins, et c'était lorsqu'on passait devant elle que l'on baptisait ceux qui descendaient pour la première fois sur les côtes gaspésiennes. Mais le Temps, qui ne respecte rien, ou plutôt la mer en courroux vint un jour (il y déjà plusieurs années) se ruer avec plus de fureur que jamais contre la pauvre vieille, déjà courbée sous le poids de son grand âge, et la précipita de son piédestal. Son corps gigantesque forme aujourd'hui un écueil à fleur d'eau : c'est le seul tumulus élevé en l'honneur de cette illustre défunte.

Les voyageurs peuvent néanmoins admirer encore le *Bonhomme*, à quelques pas en arrière de sa regrettée compagne ; avec son gros casque enfoncé sur les yeux et le dos appuyé à la falaise, vous diriez qu'il pleure la mort

de sa vieille et qu'il craint d'être, à tout instant, enseveli dans les mêmes eaux à ses côtés.

Laissons-le en paix avec son deuil et ses errantes, et regardons plus loin cette multitude de navires qui se perdent de vue dans la perspective de la mer et du ciel. Les uns sont en route pour l'Europe ou en reviennent; d'autres sont occupés à la pêche du maquereau, de la morue, etc. Puis, un peu en deçà, voyez-vous tous ces points noirs qui semblent autant de petites coquilles flottantes? Ce sont les berges des pêcheurs qui déjà appareillent pour entrer au port.

Comme notre vue se fatigue de la couleur éblouissante de la mer, dorée par les rayons obliques du soleil, reposons-nous la vue sur le fond vert de la petite île Bonaventure, située en face, à deux tiers de lieue de nous.

Cette île est protégée par la nature avec un amour tout maternel. Son terroir fertile est abrité par de hautes falaises qui l'enceignent presque en entier et ne s'affaissent au niveau de l'eau que sur un seul point assez étroit pour former une crique à l'abri des vents du large et formant un refuge favorable aux habitations de pêche que nous apercevons d'ici. Les bords escarpés de l'île Bonaventure sont plus pittoresques et plus sauvages du côté de l'est que du côté de la terre ferme, et fournissent aux chasseurs habiles du gibier en abondance. Le bois, qui couronne le sommet de l'île, forme un lieu de promenade délicieuse en face de la mer sans limite. Outre ces beautés naturelles, l'île offre de grands avantages aux pêcheurs, qui jettent leurs lignes sous son abri, lorsque le gros vent ne leur permet point d'aller sur les grands bancs: aussi, ont-ils coutume de dire souvent: "Quelle *bonne aventure* pour nous d'avoir cette île qui nous protège contre les vents! Sans elle, combien de jours, pendant l'année, où nous ne pourrions aller à la pêche." Ce point est de plus le rendez-vous d'un grand nombre de pêcheurs canadiens, acadiens et jersiais, qui le choisissent de préférence à cause de sa position avantageuse. En été, l'île Bonaventure est une véritable fourmillière; en hiver, il n'y reste que les insulaires véritables, au nombre de 10 ou 12 familles, qui se trouvent alors tout à fait iso-

lées, quand le grand froit ne leur construit pas un pont de glace, ce qui arrive assez rarement.

Cependant, le soleil baisse sur l'horizon, et j'ai encore sous les yeux un ciel magnifique qui réfléchit ses dernières lueurs. Les deux anses, à gauche et à droite, sont remplies d'hommes et de femmes, occupés à préparer la morue prise durant la journée. J'entends d'ici les gais propos, les ris bruyants qui montent jusqu'à moi. J'entends aussi les chansons normandes et bretonnes que chantent à pleine poitrine ceux qui vont tendre les filets au large pour la *boulette* du lendemain. Une multitude innombrable d'oiseaux, qui habitent la cime du Rocher-Percé, volent en tous sens autour et au-dessus de moi, s'ébattent, tournoient et remplissent l'air de leurs cris aigus.

Mais bientôt ce bruit confus s'apaise: le soleil a, depuis quelques instants, disparu derrière les montagnes. C'est l'heure que Lamartine peint si bien dans les beaux vers de la *Prière*:

Le roi brillant du jour se couchant dans sa gloire,  
Descend avec lenteur de son char de victoire.  
Le nuage éclatant qui le cache à nos yeux  
Conserve en sillons d'or sa trace dans les cieux,  
Et l'un reflet de pompe inouïe l'étendue.  
Comme une harpe d'or dans l'azur suspendue,  
La lune se balance au bord de l'horizon;  
Ses rayons affaiblis dorment sur le gazon.  
Et la voûte des nués sur les monts se déplie:  
C'est l'heure où la Nature, un moment recueillie,  
Entre la nuit qui tombe et le jour qui s'enfuit,  
S'élève au Créateur du jour et de la nuit,  
Et scinde offert à Dieu, dans un brillant langage,  
De la Création le magnifique hommage.

La lune sort et s'élève lentement du sein des eaux; elle brille d'un éclat pur. La mer, agitée par les vents de terre, réfléchit son globe argenté et scintille sous ses rayons. Bientôt, je n'aperçois plus que ces flambeaux de la nuit que la main de Dieu a suspendus au-dessus de nos têtes, puis la mer se confondant avec la voûte azurée des cieux.

Quelques pêcheurs attardés arrivent au port en chantant. Leurs berges, poussées par la brise de terre qui augmente, coulent rapidement sur l'eau et laissent derrière elles de gros bouillous phosphorescents, qui ressemblent à une traînée de feu qui pétille.

Mon oreille n'entend plus que les flots succédant aux flots, mais ne dépassant jamais la limite tracée par le doigt de Dieu.

La solitude où je me trouve, et ce bruit incessant de la mer expirant sur le rivage, porte l'âme à la prière et aux méditations religieuses, et je m'écrie, en quittant ce lieu enchanté : *Quàm mirabilis Deus in omnibus operibus suis !*

Percé est le chef-lieu du comté de Gaspé et c'est une paroisse dont les registres remontent au commencement du siècle.

Dans le cimetière que vous apercevez au pied du mont Sainte-Anne, reposent les restes d'un de mes enfants. Le parler des anges est la prière, dit-on, et cet ange a dû prier souvent pour ceux qui l'ont tant pleuré.

A. BÉCHARD.

(*La fin au prochain mois.*)

(Pour la *Lyre d'Or.*)

## LA CURIOSITÉ

Par le mot de curiosité, on entend communément un désir immodéré et déréglé de voir et de connaître des choses qui ne nous regardent pas, des choses inutiles qui souvent sont la cause de chicanes et de longues inimitiés.

La curiosité peut être prise en bonne ou mauvaise part. La bonne curiosité a toujours pour but quelque chose d'utile, par exemple d'apprendre des vérités salutaires, d'avancer dans le chemin de la perfection ou dans celui de la science et du travail. Comme nous encourageons cette bonne curiosité ! Comme elle est noble, sublime et digne de nos efforts !

Mais la curiosité envisagée de son mauvais côté, et qui est très fréquente, c'est comme une maladie de l'âme, comme une passion dangereuse dont il faut se défendre avec soin.

Voyez ces personnes curieuses : elles sont inquiètes, elles veulent tout connaître et tout savoir, afin d'avoir le plaisir de le redire. Curieuses surtout de secrets, elles vont partout, cherchant à les éventaer, pour fournir à leur babil une ample, mais odieuse matière. Elles sont comme ces enfants qui ne veulent pas lâcher la glace qu'ils tiennent dans leurs

maines, et qui ne peuvent la retenir ; ou plutôt, les secrets qu'elles recueillent sont comme des serpents qu'elles cachent dans leur sein : incapables de les retenir, elles sont forcées de les laisser échapper.

La curiosité est l'écueil de la charité.—Les secrets qui intéressent l'honneur et la réputation du prochain sont pour une âme curieuse et légère, un fardeau tellement pesant qu'elle se croit obligée de s'en décharger dans le sein de quelques confidents indiscrets ; et ainsi la curiosité occasionne la médisance. Un grand docteur prétend qu'il y aurait beaucoup moins de langues médisante s'il y avait moins de personnes curieuses.

D'où viennent ces rapports indiscrets qui portent l'inimitié dans les cœurs, le trouble dans les familles ? d'où viennent ces jugements téméraires, ces ressentiments, ces vengeances qui étouffent la charité ? si vous réfléchissez bien, vous verrez que tant de malheurs sont le fruit amer d'une maligne curiosité.

Et c'est en vain que vous direz à ces personnes curieuses et babillardes de se mêler de leurs affaires : elles ne vous comprendront pas ; c'est en vain que vous leur direz qu'elles manquent à la charité ; c'est en vain que vous leur direz qu'elles sont les amies de la médisance et de la calomnie : elles ne le croiront pas. Hélas ! comme ces personnes font du tort à leur prochain !

Elles prennent plaisir à ternir sa réputation, pour la simple envie ou démancheaison de parler !

Et pourtant, il serait si beau, si chrétien de cacher les fautes de son semblable ou du moins de les excuser !

Que n'êtes-vous, amis, comme cette personne réservée, charitable, qui se fait aimer et chérir de tous. On rechercherait votre compagnie. Vous attireriez les cœurs vers vous, et en procurant le bonheur des autres, vous trouveriez vous-mêmes un véritable bonheur ! O sainte charité du Christ, que ne résidez-vous parmi tous les hommes ! Que votre règne arrive au plus vite !

“ *Adveniat regnum tuum !* ”

J. ULD. BRULÉ, PIRE.

Sault au Récollet /  
12 mars 1889.

## Bibliographie.

**Dictionnaire Français de Larousse**, nouvelle édition considérablement augmentée.

Une nouvelle édition (de 1889) vient d'être donnée du *Dictionnaire complet illustré de la langue française*, par P. Larousse.

C'est la 36<sup>e</sup> édition ; elle contient 4,000 articles historiques et géographiques concernant le Canada, dans un alphabet séparé du Dictionnaire proprement dit.

Nous y voyons environ 2,000 gravures intercalées dans le texte, avec une addition de 31 tableaux encyclopédiques comprenant entre autres ceux des *Armes*, des *Costumes militaires*, de la *Gymnastique*, des *Instrumentes de musique*, de *La maison du Navire*, des *Ornements d'architecture*, des *Ordres d'architecture*, des *Lignes géométriques*, des *Solides*, de la *Machine à vapeur*, etc, etc.

En somme, il y a 1,500 figures complétant et précisant le sens des mots définis, en donnant une idée de la forme des objets et des êtres qu'ils représentent.

Ce dictionnaire renferme trois parties distinctes :

1o. Un lexique universel de la langue française.

2o. Un vocabulaire des locutions empruntées aux langues classiques anciennes, telles que certaines expressions latines usitées dans le langage ordinaire.

3o. Un glossaire historique, géographique, biographique et mythologique où sont incluses 4,000 notes sur le Canada.

La 1<sup>ère</sup> partie a plus de 800 pages ; la 2<sup>e</sup> environ 40 à 50 en papier colorié ; et la 3<sup>e</sup> près de 300, soit onze à douze cents pages dans un format in-16 petit.

La reliure est bonne et d'un goût exquis.

Cette édition spéciale pour le Canada est en vente chez MM. C. O. Beauchemin et Fils, Libraires Imprimeurs, 256 et 258, rue Saint-Paul, Montréal.

J. H. CHARLAND.

**Bis et Croquis**, par C. M. DUCHARME, de Montréal.

L'auteur de cette belle série d'écrits variés n'est pas inconnu des lecteurs et lectrices de la *Lyre d'Or*, auprès desquels il a su conquérir une large place dans leur affection pour les gracieux travaux que son talent leur a fait admirer, et qui ont été pour la plupart une occasion d'agréables récréations intellectuelles. Nous souhaitons voir cet ouvrage figurer dans toutes les bibliothèques canadiennes, et que le plus grand succès vienne couronner cette œuvre d'alerte gaieté.

**Almanach AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE** de J. B. Rolland et Fils, pour 1889 (23<sup>e</sup> année.) Prix : 5 cents.

L'*Almanach agricole, commercial et historique*, parvenu par un succès toujours croissant à sa vingt-troisième édition, ne devra pas manquer de rencontrer la même bienveillance que ses devancières, car nous remarquons que le soin le plus minutieux a présidé à la préparation de tous ses renseignements.

**Almanach DES FAMILLES**, de J. B. Rolland et Fils, pour 1889, (12<sup>e</sup> année.) Prix : 5 cents.

L'*Almanach des familles*, lui servant de complément, semble cette année vouloir se rendre de plus en plus digne de sa mission, en se présentant enrichi d'une collection de matières ayant nécessité l'augmentation de seize nouvelles pages. On y trouve le Calendrier, ayant en regard de chaque mois une page en blanc, destinée à recevoir les notes et souvenirs divers de l'année.

Dans la première partie, sous le titre de *Légendes et historiettes, des récits amusants, statistiques, bons mots, pensées morales, etc, etc*, fournissent une saine et instructive récréation.

La deuxième partie, renferme une foule de conseils et de recettes des plus utiles. *Le tableau des banques, la judicature, les lois de chasse et de pêche, le tarif des postes* terminent cet excellent recueil, en le rendant le plus complet de ce genre, et recommandable à toutes les classes de la société.

## Légendes.

## Les deux Châteaux

DES  
ARDENNES.

Il existait jadis à Bérisménil, près de Samrée, deux châteaux habités par deux seigneurs qu'unissait une étroite amitié.

Rien, dans les temps anciens ni dans les temps modernes, ne peut être comparé à l'affection qu'ils semblaient se porter ; Oreste et Pylade, Damon et Pythias étaient de vrais glaçons au regard d'eux.

Une discussion survenue à la chasse à propos d'une pièce de gibier vint brusquement interrompre ces bons rapports. Le motif n'était pas bien grave ; mais de nouvelles occasions de conflit surgirent et une rupture, qui jusque-là n'avait pas exclu toute idée de réconciliation, fit place à une haine mortelle.

Le seigneur de Samrée avait un fils, celui de Bérisménil une fille. Au temps de leur concorde, les deux pères avaient souvent parlé de marier ces enfants, dès que leur âge le permettrait et de resserrer par une alliance de famille les liens qui les unissaient eux-mêmes. Une fois brouillés, ils avaient abandonnés ces projets, au grand chagrin des jeunes gens, qui les prenaient fort aux sérieux ; au grand chagrin surtout de la jeune châtelaine de Bérisménil, à qui son père voulait faire épouser un fils du comte de la Roche, afin de rendre la réconciliation pour toujours plus impossible.

Pendant plusieurs mois la jeune fille parvint sous divers prétextes à écarter l'union dont on la menaçait.

Enfin le père, fatigué de ces délais, lui enjoignit de se préparer à épouser l'homme qu'il lui destinait. Résignée à son sort, elle se promenait un jour mélancoliquement au-dessus d'une de ces côtes élevées qui forment la vallée de l'Ourte, quand sa monture, effrayée par le sifflement d'une couleuvre qu'elle avait froissée, s'emporte et dirige ses pas vers un précipice, au fond duquel toutes deux ne seraient arrivées qu'en lambeaux.

Cette course furieuse allait avoir pour terme une horrible catastrophe. Tout à coup, apparaît un beau jeune homme, qui saisit d'une main vigoureuse la tête du cheval et l'arrête court à deux pas du précipice.

C'était le fils du seigneur de Samrée, qui jusqu'alors n'avait pu parvenir à revoir sa fiancée d'autrefois. Effectuée dans des circonstances aussi dramatiques, la rencontre n'en fut que plus décisive. L'amour de la jeune fille s'accrut de toute la reconnaissance qu'elle devait à l'homme qui venait de lui sauver la vie ; cédant à ses sollicitations elle promit de fuir avec lui, si elle échouait dans une dernière démarche pour obtenir de son père qu'il renonçât à son odieux projet. Le père refusa de nouveau de rompre son engagement avec le comte de la Roche, et la malheureuse se disposa de son côté à exécuter sa promesse.

A la soirée, elle s'échappe du manoir paternel, se rend à l'endroit que son amant lui a indiqué et l'y trouve tenant par la bride un beau cheval noir sur lequel ils montent tous deux.

Le jeune seigneur avec sa bien-aimée en croupe, prend le chemin d'Houffalize, où son oncle, disait-il, consentait à les recueillir. Mais le seigneur de Bérisménil avait été informé de l'évasion de son enfant, et monté sur son meilleur coursier, il s'était mis à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci ne tardent pas à l'entendre, et le jeune homme s'aperçoit avec terreur qu'il gagne du terrain sur eux. Alors il remet à sa compagne, mieux placée que lui pour écarter le persécuteur, la lance acérée qu'il porte au côté, la suppliant d'en faire usage. D'abord elle résiste à ses prières, mais, au moment où son père étend le bras pour la saisir, éperdue, elle se décide à frapper ! Le coup est à peine porté que le tonnerre éclate, et, à la lueur de l'éclair qui fend la nue, la malheureuse voit la tête de son père rouler jusqu'à l'endroit où la route étoit le fond de la vallée de l'Ourte. En même temps elle s'aperçoit que son fiancé est en feu ; elle sent brûler sans se consumer, ce corps qu'elle embrasse et auquel elle reste attachée par une force surnaturelle ; elle voit aussi le cheval noir accélérer encore sa course au lieu de s'arrêter, abandonner le chemin d'Houffalize, et tourner à droite pour se diriger vers la rivière.

C'est que le jeune seigneur de Samrée, pour trouver le moyen de se venger du seigneur de Bérisménil, a conclu un pacte avec l'enfer; ce cheval noir n'est autre que Satan en personne, qui emporte le couple criminel; parvenu au bord de l'Ourte, il se précipite, avec son double fardeau, dans un gouffre qui s'ouvre pour les recevoir et se referme sur eux.

Depuis lors, — et le tragique événement s'est passé il y a bien des siècles, — un spectre convert d'un blanc linceul et traînant de lourdes chaînes, vient chaque nuit errer sur ce chemin; la coupable châtelaine sort du gouffre où elle s'est engloutie, et cherche à regagner le manoir de Bérisménil. Jamais elle ne peut dépasser la croix qui conserve le souvenir de son péché.

Évitons le plus léger péché; car sitôt que nous nous y sommes livrés, Satan a de l'empire sur nous et il s'en sert pour nous perdre irrémédiablement.

• H. DE MONTEBUX.

## L'héroïne de Louisbourg,

### EN ACADIE.

C'était en 1757. Louisbourg, fondé par M. de Costobelle, au prix de trente millions, fut menacé un jour d'une attaque de la part des Anglais.

Les pêcheurs et les marins racontaient que des vaisseaux anglais croisaient non loin, et que bientôt, peut-être, comme des oiseaux de proie, ils se précipiteraient sur les habitants de Louisbourg pour les mettre à mort. Aussi la crainte s'était emparée de la population de la ville, du reste presque continuellement sur le qui-vive: car Louisbourg se trouvait dans la position d'une sentinelle perdue d'un vaste camp militaire. En effet, ce poste avancé, considéré comme la clef de la Nouvelle-France, devait subir toutes les attaques que l'Angleterre dirigerait contre notre pays, objet de sa convoitise.

Or par une journée de Septembre, la nouvelle se répandit brusquement qu'une escadre anglaise, composée de 19 vaisseaux de ligne, 4 frégates et un brûlot, sous le commandement de Lord Loudon et l'amiral Holborne, arrivait à pleines voiles pour prendre Louisbourg.

L'alarme fut donnée immédiatement, mais les forces anglaises étaient de beaucoup supérieures aux nôtres, et l'amiral de la Motte avait reçu instruction de ne pas risquer dans un combat inégal, la meilleure flotte que la France avait pu équiper.

Les femmes, les vieillards, les enfants, tous pleuraient, gémissaient et priaient.....

Tout semblait perdu, quand soudain une enfant d'une douzaine d'années, fille d'un pêcheur, et qui avait subitement été frappée d'aliénation mentale quelques années auparavant, s'élança dans les rues de Louisbourg, tête nue, cheveux au vent, l'air inspiré, en s'écriant *que les anglais n'entreraient pas dans la ville.*

Elle poursuivit sa course jusqu'au port et là, au milieu de la foule qui guettait l'arrivée de cette flotte de malheur, elle se mit à prier à haute voix avec une si grande ferveur, qu'instinctivement le peuple se prosterna et répéta ses paroles.

.....Tout à coup, un éclair déchira la nue, le vent souffla avec violence et une terrible tempête s'abattit sur la ville. La mer devint furieuse, ses vagues atteignaient des hauteurs incroyables et venaient se briser en mugissant contre la grève. Et cependant, spectacle sublime, la foule était toujours là, priant avec plus d'ardeur que jamais!

La tempête s'étant apaisé, la pauvre petite fille se releva, poussa un cri et tomba à la renverse. *Elle était morte!*... Ses yeux étaient levés au ciel et on l'eût dite en extase.....

La foule, qui grossissait sans cesse, proclamait qu'elle était sainte et que probablement Dieu l'avait mise sur la terre que pour accomplir ce seul fait, car la tempête avait détruit la plus grande partie de la flotte anglaise. Plusieurs vaisseaux avaient sombrés et les autres avaient subi des dommages très considérables.

Son corps fut exposé publiquement et les Louisbourgeois lui firent des funérailles magnifiques.

La légende ajoute que durant plusieurs années les habitants de l'Île du Cap-Breton allaient s'agenouiller et prier sur le tombeau de "MARIE DRAU," l'héroïne de Louisbourg.

A. M.

## Jurisprudence.

### Immunités Ecclésiastiques.

## Erection d'une Eglise.

Son Honneur le Juge Cimon vient de rendre jugement dans une des causes les plus importantes qui puissent se présenter devant les tribunaux civils, si nous considérons les principes qui étaient en jeu.

En voici le sommaire succinct :

### I

Vers le printemps, en 1882, un certain nombre d'habitants de la paroisse de St. Louis, Kamouraska, au nombre desquels étaient les demandeurs et le défendeur en cette cause, décidèrent de construire une église pour la desserte du culte catholique, dans la paroisse, à un endroit appelé route St. Germain. Chacun devait fournir sa quote-part, suivant la valeur de ses terres ; et la quote-part que le défendeur promit de payer, fut fixée à \$140, outre certains charriages à faire.

Le 14 mai 1882, ils se réunirent de nouveau, aux fins d'élire des syndics pour faire parfaire, ériger et construire les travaux d'une église et sacristie en la dite paroisse sur la propriété de Dame veuve Jean Baptiste Moreau, au premier rang et près de la route de St. Germain.

On ne s'était encore adressé ni à l'autorité religieuse, ni à l'autorité civile, pour la construction de cette église.

Le 28 juin 1882, Dame veuve Jean Bte. Moreau et autres firent donation entrevifs pure et simple aux syndics nommés et choisis le 24 mai 1882, d'un certain terrain décrit, qui se trouve à la route St. Germain, dans la dite paroisse, pour y asseoir cette église et cette sacristie.

Dans le mois de juillet 1882, ces habitants présentèrent une requête à Mgr l'Archevêque de Québec, le priant d'ériger en paroisse canonique, " un certain territoire composé de démembrements des paroisses de St. Louis de

Kamouraska, St. Paschal et Sts. Hélène ; " et d'y autoriser la construction d'une église.

L'archevêque de Québec rejeta la requête, par décret du 20 novembre 1882 publié dans les susdites paroisses.

Le 15 mars 1883, les syndics donnèrent la construction de cette église et sacristie à l'entrepreneur, et s'engagèrent personnellement à l'entière exécution du contrat, dans le cas où leur nomination deviendrait caduque pour une cause quelconque.

En apprenant cette détermination, l'Archevêque fit, les deux dimanches consécutifs suivant le 18 mars 1883, donner de nouveau, dans les églises des trois paroisses de St. Louis, Sts. Hélène et St. Paschal, lecture de son décret du 20 novembre 1882 ; et, en même temps, il donna avis que les sacrements seraient refusés à ceux qui persisteraient dans le projet de bâtir la susdite église en désobéissance aux lois ecclésiastiques et civiles.

L'Archevêque intervint encore, le 21 avril 1883, par une autre ordonnance faisant défense, sous peine de faute grave et de refus des sacrements, avec réserve à son tribunal de l'absolution de la dite faute, de contribuer en aucune manière à la dite construction.

Alors le défendeur cessa de participer à la construction de l'église, à cause des censures portées ; et refusa de payer le premier versement de sa quote-part. C'est pour cela que les cinq syndics, en leurs noms personnels pour, suivent le défendeur Joseph Lavasseur, lui réclamant \$200.00, savoir : \$140.00 pour sa quote-part en argent du coût de l'entreprise, et \$60.00 pour la valeur de sa part des charriages de pierre et de matériaux qu'il a refusé de faire, laquelle somme de \$140.00 les demandeurs allèguent avoir payé pour lui à l'entrepreneur, et lesquels charriages ils allèguent avoir faits pour lui.

### II

Voici maintenant la décision rendue le 14 décembre 1888, par Son Honneur le juge Cimon.

Jugé : que les conventions invoquées par les demandeurs sont sans effet, parcequ'elles sont : 1o contre l'ordre public ; 2o contre les bonnes mœurs ; 3o contre la prohibition expresse de la loi ; et 4o en contravention au

jugement et aux ordonnances de l'autorité ecclésiastique.

L'action doit donc être déboutée.

Quant aux dépens : le défendeur n'étant pas sans faute, puisqu'il a participé, au commencement, à ces conventions illégales, nous croyons qu'il ne doit pas avoir ses frais. Le jugement renvoie les parties hors de cour, ce qui veut dire que chacune d'elles paiera ses propres frais.

### III

L'espace ne nous permet pas la reproduction entière de la savante dissertation de M. le Président du tribunal ; mais nous ne pouvons résister au plaisir de donner communication à nos lecteurs des principes qu'il émet sur la liberté de l'Eglise dans notre province :

“ Dans la province de Québec, la construction des églises catholiques est tellement liée à l'intérêt public de l'Etat, que les lois civiles ont dû s'en occuper.

“ N'oublions pas que toutes nos lois civiles qui ont trait au temporel de l'Eglise, doivent toujours s'interpréter dans le sens de cette liberté dont elle jouit. Depuis que le Canada a été cédé à l'Angleterre, on n'a adopté aucune loi dans le but de restreindre cette liberté ; au contraire, toutes les lois civiles qui concernent l'Eglise sont une reconnaissance constante de cette liberté, et toujours données pour reconnaître et aider l'autorité ecclésiastique, ou, comme le dit le préambule de l'Orl. 2 Vict. ch. 29, “ pour le repos et le honneur des sujets catholiques de Sa Majesté en cette province.” Et cette liberté dont les catholiques jouissent, fera l'éternelle gloire de l'Angleterre, comme elle sera pour nous un éternel sujet de reconnaissance. Et, non-seulement cette liberté est reconnue et admise, mais tout notre droit public, comme toutes les lois adoptées ici au sujet du temporel de l'Eglise, reconnaissent que l'Eglise est une institution ayant nécessairement dans son sein tous les éléments pour sa gouverne, et pouvant adopter toutes les règles requises pour la gouverne de ses fidèles, l'établissement et l'exercice du culte extérieur : règles auxquelles les fidèles doivent obéissance et que la loi civile respecte. Et, cela étant, l'autorité judiciaire, qui est une des forces de l'Etat, doit nécessairement son concours pour la bonne observance de ces règles.

“ Disons maintenant qu'il y a une loi civile spéciale qui reconnaît que c'est à l'autorité ecclésiastique de régler tout ce qui con-

cerne la construction et la réparation des églises et sacristies, d'en fixer la place, d'en déterminer les dimensions, et qu'elle a seule l'initiative à ce sujet. L'Etat n'intervient que pour faire exécuter ce que l'autorité ecclésiastique décide.”.....

“ La loi Civile ajoute que l'Eglise se fera à l'endroit fixé par l'évêque et suivant les dimensions qu'il indiquera. Elle parle, il est vrai, de la majorité des habitants franc-tenanciers, sans doute parce que c'était l'usage des évêques d'y avoir égard ; mais ce n'est pas pour subordonner l'autorité ecclésiastique à cette majorité. Nous ne voulons pas dire que les commissaires et les tribunaux ne devront pas obéir à ce texte de loi ; nous voulons dire qu'il n'a pas été inséré dans un but hostile à l'Eglise. Nous n'avons aucun doute que si l'autorité religieuse trouve que cela la gêne, la Législature, comme elle l'a fait bien des fois, modifiera cette partie de la loi. Et si l'évêque révoque son décret, alors la loi dit aux syndics nommés pour le mettre à exécution de discontinuer tous leurs procédés.

“ On ne peut guère en termes plus formels reconnaître l'autorité ecclésiastique sur le sujet et lui prêter son appui.....”

L'article 361 du Code Civil dit :

“ Toute corporation a droit de faire pour la régie de sa discipline intérieure, pour la conduite de ses procédés et l'administration de ses affaires, des statuts et règlements auxquels ses membres sont tenus d'obéir, pourvu qu'ils soient légalement et régulièrement faits.”

“ Et l'Eglise qui est plus qu'une corporation, qui est une institution infiniment supérieure, une société parfaite et divine, qui comprend plus de trois quarts des sujets de Sa Majesté en cette Province, et dont l'existence dans toute sa plénitude est protégée comme un principe fondamental de notre droit public, non-seulement n'aurait pas l'aide de la force temporelle pour l'observance de ses règles et de ses décrets, mais cette force maintiendrait ce qui a été fait contrairement à ces règles et à ces décrets !! Evidemment, ce tribunal ne fait que rencontrer les vues de l'Etat et de la loi, en respectant ce jugement et cette ordonnance de l'Archevêque, comme ils doivent l'être.”

Ces courts extraits sont loin, sans doute, de rendre pleine justice au travail de l'honorable juge : mais ils laissent clairement voir tout de même l'esprit qui l'anime.

Qu'il veuille bien accepter nos remercie-

ments pour l'envoi de cet important document judiciaire, ainsi que nos plus sincères félicitations. Ce jugement lui fait le plus grand honneur, et comme juge et comme catholique. (*Semaire religieuse de Québec.*)

## Cimetières Catholiques.

Le juge Beach, de la cour suprême de New-York, vient de rendre un arrêt du plus haut intérêt pour la population catholique, car il tranche une question qui a donné lieu à des procès restés célèbres en France et au Canada. Il s'agissait, en effet, de savoir si les administrateurs d'un cimetière catholique pouvaient s'opposer à l'enterrement dans ce cimetière d'une personne y possédant un terrain, alors que le défunt se trouvait au ban de l'Église à l'époque de sa mort. Voici le cas particulier sur lequel le juge Beach a été appelé à statuer.

Un nommé John MacGuire est mort subitement au mois de février dernier dans une réunion de l'Anti-Poverty Society. Le défunt avait pris, paraît-il, le parti du P. MacGlynn dans le conflit qui s'est élevé entre celui-ci et ses supérieurs ecclésiastiques. Lorsque les parents de MacGuire ont voulu le faire enterrer dans le caveau de sa famille, au cimetière catholique du Calvaire, les administrateurs du cimetière s'y sont opposés, parce que le défunt, en prenant parti pour l'abbé MacGlynn, s'était mis lui-même au ban de l'Église.

Les restes de MacGuire ont été déposés dans un caveau provisoire au cimetière protestant de Greenwood, et les parents ont intenté un procès aux administrateurs du cimetière du Calvaire, pour les obliger à y laisser enterrer le défunt, leur demandant en même temps \$1,000 de dommages intérêts pour les frais et les désagréments que leur avait causé leur refus.

Or, le juge Beach, dans un arrêt longuement motivé, a donné gain de cause aux administrateurs du cimetière. "Il est vrai, a dit le juge, que MacGuire a acheté de son

vivant un terrain dans le cimetière du Calvaire et a acquis, en même temps, le droit de s'y faire enterrer; mais l'acquisition de ce droit était soumise à la condition, expresse ou tacite, qu'il resterait fidèle jusqu'à sa mort à la religion catholique." Enfin le juge Beach, laissant de côté la question de propriété, et considérant l'affaire à un point de vue exclusivement religieux, émet l'avis qu'elle échappe à la compétence des tribunaux civils. En conséquence, les parents de MacGuire sont déboutés de leur demande et condamnés aux frais.

### La calomnie.

Elle cessera quand le démon sera enchaîné, non pas avant. On peut dire d'elle ce que Massillon a dit de la médisance :

"Elle est un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche, qui exerce sa fureur sur le bon grain comme sur la paille, sur le profane comme sur le sacré."

Allez-vous entreprendre de fermer la bouche au calomniateur ?

Vous y perdriez votre temps. Il cherche à vous faire parler afin de pouvoir vous attaquer de nouveau.

Ce personnage appartient généralement à cette gente qui échoue en tout et qui, étant jalouse de vos succès, cherche à cacher ses faillites en mentant contre son prochain.

À tous ceux qui ont l'honneur d'être ainsi signalés nous disons : Taisez-vous. Il en coûte, sans doute; mais soyez sûr que votre silence flagelle votre insignifiant détracteur plus effectivement que vos paroles les plus touchantes. Et d'ailleurs rappelez-vous que "celui qui s'arrête à jeter des pierres à tous les chiens qui aboient après lui n'arrivera jamais au bout de son voyage."



**Collaborateurs de la LYRE D'OR.**

Amiot, (Guillaume) Québec.	Desautniers, (F. L.) Yamachiche.	Le Vasseur, (N.) Québec.
Aubé, (Ed.) Journaliste, Ottawa.	Dick, (Dr. Eugène) St. Agapit.	Lusignan, (A.) Ottawa.
Béchar, (A.) Ottawa.	Blonne, (Dr. N. E.) Québec.	Montpetit, (J. N.) Ottawa.
Brulé, (Hév. J. U.) Saullau-Riccollet.	Drapeau, (Stanislas) Ottawa.	Poirier, (Hon. P.) Shédine, N. B.
Brynière, (B. de la) St. Hyacinthe.	Ducharme, (Chas. M.) Montréal.	Renault, (Eugène) Montmagny.
Caouette, (J. B.) Québec.	Duval-Thibreau (Dnc. Anna) Pall River.	Renault, (Raoul) Lowell, E. U.
Champagne, (Nap.) Ottawa.	Faucher, (de St. Maurice) Québec.	Rouillard, (Eugène) Québec.
Charland, (J. Hermas) Montréal.	Garneau, (A.) Ottawa.	Roy, (Elzébert) Ottawa.
Comeau, (Dr. F.X.) Pelit Rocher, N.B.	Gauvreau, (Chas. A.) Isle-Verte.	Smith, (Chevalier Gustave) Ottawa.
Cotret, (Dr. Elph. A. de) Montréal.	Gélinas, (Sévère) Ottawa.	Sulte, (Benjamin) Ottawa.
Cullen, (A. A.) Digby, N. E.	Gladu, (R. P.) Oblat, Québec.	Sylvain, (L. P.) Ottawa.
De Celles, (A. C.) Ottawa.	L'Eneyer, (Eugène) St. Raphael.	Taché, (Louis H.) Ottawa.
De Montigny, (B. A. T.) Chevalier de Pic IX., St. Jérôme.	Legendre, (Napoléon) Québec.	Thihault, (Charles) Ottawa.
	Le May, (L. Pamphile) Québec.	

**La Lyre d'Or,**

accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, avec une

**GALERIE NATIONALE**

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires, formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages, se composant, entre autres matières, des travaux qui suivent :

**Littérature.**—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir : *Philosophie, Eloquence, Discours, Critiques, Bibliographies, Voyages, Légendes et Œuvres d'imagination.*

**Religion.** EXTRAITS d'ouvrages ou l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la Morale, etc. — **RAPPORTS ET LETTRES** édités sur les Missions du Canada et des pays étrangers. — **EXPOSÉ** le résumé de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque fascicule mensuel.

**Histoire.** — *Mémoires* sur le Canada et autres pays. *Apports* sur l'histoire de l'Église et du Clergé. *Études* des mœurs et des monuments, etc.

**Biographie.** — Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

**Archéologie.** *Rapports, Inscriptions, Monuments, etc.*, tant du Canada que d'ailleurs, avec *Mémoires* sur les *Fouilles*, ou découverte de *Traces*, etc., etc.

**Sciences et Beaux-Arts.** — Découvertes scientifiques et applications des sciences aux arts. Revue des concours et compte-rendu des œuvres d'art.

**Jurisprudence Ecclésiastique.** — Analyse ou rapports sur les *Crones* les plus célèbres concernant les immunités des *Curés* et des *Marguilliers*, dans la Province de Québec, de même qu'à l'étranger.

**Agriculture.** — Travaux, Recherches, Découvertes et Perfectionnements. *Système* amélioré de cultures, et la vie des champs.

**Chronique.** — Analyse des rapports se rattachant à l'industrie, la finance, et aux événements sociaux les plus importants du monde entier.

LA

**LYRE D'OR.**



*Comme les beaux anges de Milton, qui jettent la lumière dans les ténèbres d'or, les jeunes personnes viennent à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui sont l'orgueil des mères et l'honneur des familles.*

**OTTAWA, 1er Avril 1889.**

**Dernier Avis aux Retardataires.**

L'intérêt que nous devons porter à l'œuvre de propagande morale et religieuse que nous avons entreprise ne nous permet point de temporiser davantage vis-à-vis des chefs de familles qui reçoivent la *Lyre d'Or* depuis sa fondation, et qui n'ont pas eu la conscience de payer au moins l'abonnement de l'année 1888, terminée depuis quatre mois. Cette classe de lecteurs assidus ne semble même pas comprendre la valeur des sacrifices que nous sommes obligé de nous imposer pour combler ce que leur apathie nous crée, en retenant si injustement ce qu'ils nous doivent.

Comme l'a dit si carrément l'illustre Archevêque de Toronto, Mgr. Lynch, dans sa lettre du 3 septembre 1887, en parlant des abonnés aux journaux qui ne payent pas leur souscription : " Tout homme qui néglige de payer un journal qu'il lit et savoure, se trouve à retenir le bien d'autrui et se met au niveau du voleur. " — (Voir la *Lyre d'Or* du 1er Novembre 1888, page 523.)

Quant à ce qui concerne notre publication, nos livres constatent qu'il y a au-dessus de 500 familles qui lisent ainsi notre Revue mensuelle sans payer! Si nous n'avions pas le clergé et quelques centaines d'honorables familles qui nous paient à l'avance, chaque année, où en serions-nous?

Nous donnons donc avis à ceux qui nous doivent l'abonnement des deux années de 1888 et 1889, chaque année étant payable d'avance, suivant nos conditions, et qui n'auront pas payé au moins la première année d'ici au 1er Mai, que nous cesserons de leur adresser la *Lyre d'Or*, que les comptes seront transmis à notre avocat pour en poursuivre le recouvrement, et que le cahier du 1er Juin, terminant le premier semestre de la deuxième année, renfermera les noms de tous ceux qui n'auront pas payé, quels qu'ils soient, afin que nos confrères de la presse littéraire se gardent bien d'hériter d'une semblable clientèle de lecteurs.

#### La Vie Illustrée.

Une nouvelle publication littéraire, humoristique et de sport, vient de paraître à Montréal, portant le titre ci-dessus. C'est un journal hebdomadaire de huit pages et bien agencé. Il suffit de mentionner les noms de MM. H. Berthelot, écrivain humoristique, L. Famelard, chroniqueur, et W. A. Grenier, directeur-gérant, pour assurer le public sur la valeur de cette publication. Aucun exemplaire de ce journal n'est expédié à moins que le prix de l'abonnement annuel, \$2.00, ait été versé dans la caisse. Ce procédé réussit très bien, puisque déjà l'administration informe que le tirage de la *Vie Illustrée* s'élève à 20 mille exemplaires dont 18,200 payés à l'avance.

Nous prions ceux des abonnés de la *Lyre d'Or* auxquels nous nous adressons dans l'article précédent de bien vouloir méditer sur les positions respectives des deux publications, au point de vue financier. L'une, accusant une recette palpable de \$36,400 en deux mois d'existence; l'autre se plaignant de ne pouvoir, en dix-huit mois, réaliser son dû pour faire face à ses engagements les plus pressants! C'est à n'y pas croire, vraiment!

#### Le Bill des Jésuites.

Il n'est pas de question qui ait le don d'exciter à un si haut degré les préjugés que celle qui intéresse les Jésuites. Cette illustre communauté a donné tant de preuves de savoir et de vertu qu'à la vue d'un morceau de soutane de Jésuite tous les démons de l'enfer et de la terre trépignent de rage. Aussi n'est-il pas de corporation religieuse qu'on ait calomniée et noircie avec autant de système et d'acharnement.

À la dissolution de la société de Jésus, il y a environ un siècle, la couronne confisqua les biens des Jésuites, à Québec, et firent du couvent de ces Religieux une caserne destinée à loger les troupes régulières de Sa Majesté britannique, et retirer les rentes que produisaient les autres propriétés de cet ordre illustre.

Lorsque les disciples de Saint-Ignace furent de nouveau reconnus par la loi, ceux-ci demandèrent naturellement à reprendre possession de leurs biens, créés par des dons particuliers et des octrois de terrains concédés sous la Domination française, mais tout fut inutile, et l'oligarchie anglaise, qui a commandé si longtemps au Canada, continua d'être la spoliatrice de ces biens, au profit de l'État.

L'an dernier, le gouvernement local de Québec, qui se trouvait en possession de ces biens, fit voter par la législature une indemnité de \$400,000, que les Jésuites s'engageaient à accepter en règlement final de leurs réclamations. Et en même temps, pour calmer les susceptibilités, la législature octroya \$60,000 aux institutions d'éducation protestantes.

Quelques fanatiques viennent de commencer une agitation pour faire désavouer la loi par le gouvernement d'Ottawa, qui a laissé la loi prendre son cours naturel, sachant que la législature de Québec a le droit de disposer de ses deniers selon que bon lui semble. Cette question est maintenant agitée un peu partout, et, pour monter les esprits, on déterre toutes les anciennes calomnies qui ont déjà fait service contre les Jésuites, qu'on représente comme les pires ennemis de l'ordre civil et religieux.

Toutefois, il fait plaisir de noter, au milieu de ce concert d'appels aux préjugés et aux passions religieuses et fanatiques, qu'un bon

nombre de notabilités protestantes s'élèvent contre cette agitation malsaine, et qui n'a pas sa raison d'être. Nous avons lieu d'espérer que le bon sens britannique saura s'élever au-dessus de ces clamours, et laisser le gouvernement et la législature de Québec exercer les fonctions qui leur sont reconnues et garanties par la constitution.

A la vue des agissements de ces divers groupes dévergondés d'Ontario, de Manitoba né d'hier, et autres lieux qui, d'ailleurs, n'ont rien à voir avec la législation de la province de Québec et de son trésor, nous serions tenté d'évoquer qu'il y aurait grave raison et équité pour la législature de Québec de rappeler la clause du bill qui alloue \$60,000 pour les fins de l'éducation protestante. Cette concession, disons-le hautement, n'a pas sa raison d'être, puisque le trésor provincial ne fait que remettre à ses possesseurs légitimes une propriété volée! et cette partie des rentes collectées sur le revenu de ces mêmes biens depuis plus d'un siècle.

D'après les dernières nouvelles venues de Rome, voici comment se divise la somme de \$400,000 telle que votée par la législature de Québec, l'an dernier :

\$160,000 aux Jésuites;

\$100,000 à l'Université-Laval de Québec;

\$ 40,000 à la succursale de Montréal;

\$100,000 aux évêques de la Province, dont \$20,000 seraient affectées à la préfecture du Labrador.

### L'Université de Washington.

Le *Moniteur de Rome* publie le texte d'une lettre à S. S. le Pape Léon XIII par les archevêques et évêques américains, commissaires de l'œuvre de l'Université de Washington. La lettre est datée de Baltimore, le 13 novembre 1888.

Les évêques remercient Sa Sainteté de la bienveillance avec laquelle Elle a daigné favoriser l'entreprise de l'Université. Ils donnent de cette entreprise les meilleures nouvelles; l'on a recueilli déjà près de quatre millions de piastres et la générosité des fidèles ne se lasse pas; le terrain où s'élèveront les bâti-

ments est acheté et payé; l'édifice qui doit servir à la Faculté de théologie est même bâti jusqu'à la toiture et le mobilier est prêt.

Les évêques sollicitent du Souverain Pontife, pour la nouvelle Université, tous les privilèges accordés aux anciennes, et l'approbation de ses statuts. Ils font remarquer combien les progrès du rationalisme et de l'incrédulité rendent nécessaire, aux États-Unis, cette fondation catholique, à une époque où le développement scientifique est si considérable.

Les évêques ont confié, disent-ils, à Mgr Keane, recteur de l'Université de Washington, la mission de soumettre à Sa Sainteté les statuts de l'Université et particulièrement ceux de la Faculté de théologie, qu'ils se proposent d'ouvrir cette année, centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique dans ce pays. Mgr est également chargé de donner à Sa Sainteté tous les renseignements qu'Elle désirera sur l'œuvre, et de choisir, sous la direction du Souverain Pontife, des maîtres qui instruisent les jeunes clercs, principalement selon la doctrine de St. Thomas.

Une dépêche de Rome du 13 mars 1889 annonce qu'un bref papal approuve la constitution et les règlements de l'Université catholique de Washington. Dans ce bref le Pape félicite l'épiscopat d'avoir établi cette université de laquelle le Saint-Siège attend beaucoup de bien.

Le Pape rappelle le fait que la fondation de cette institution coïncide avec le centenaire de la hiérarchie catholique en Amérique, dont elle est un monument commémoratif.

Le Saint-Père confère aux professeurs le droit d'accorder des degrés en philosophie, théologie et droit canon.

Le bref place cette université sous le contrôle du primat de l'Amérique, le Pape se réservant le droit de reviser le programme de l'enseignement qui y sera donné.

### Religieuses Dominicaines.

Le Canada possède, depuis quelques mois, un couvent de religieuses Dominicaines. C'est le premier couvent ouvert en Canada aux filles de Saint Dominique. Ces Sœurs

font partie du tiers-ordre régulier et elles sont toutes canadiennes.

Elles portent le nom de *Dominicaines, Servantes de l'Enfant-Jésus*, et ont pour but de s'occuper des soins matériels du grand et du petit Séminaire de Québec. D'après le conseil de Son Éminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, elles ont commencé par faire des vœux pour un an.

La communauté est déjà nombreuse : elle compte quinze professes et quatre novices, entrées dans la communauté dès l'ouverture du noviciat.

### Lettres des évêques du Canada au Souverain Pontife.

Les archevêques et les évêques des provinces ecclésiastiques canadiennes de Québec, de Montréal et d'Ottawa ont adressé au Saint Père la lettre suivante, datée du 6 janvier dernier.

Très Saint Père,

Nous soussignés, archevêques et évêques des provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, de même que nous avons participé à la joie de l'Église universelle à l'occasion de votre jubilé, nous sommes douloureusement affectés par les efforts criminels de ceux qui attentent aux droits du Saint-Siège.

En notre nom et au nom du clergé et du peuple qui nous est confié, nous en appelons des injustices que commettent ses ennemis contre la liberté du Souverain-Pontife. Ils violent les lois de la justice éternelle, ils blessent les droits des citoyens, ils oppriment l'Église sous la plus inique des persécutions, et en même temps ils se glorifient d'être des bienfaiteurs de la liberté. Ils accordent une liberté effrénée à toutes les erreurs et aux pires sociétés, mais ils combattent avec acharnement la doctrine catholique, les communautés religieuses et le Saint-Siège.

Le premier venu peut dire et publier impunément tout ce qu'il lui plaît contre les droits de la Sainte Église Romaine et de son Pasteur bien-aimé, mais des peines très graves sont portées à l'adresse non seulement des laïques catholiques et du clergé, mais du successeur même du Prince des Apôtres, toutes les fois qu'il se permettra de défendre ou simplement d'exposer les droits inaliénables et divins du Saint-Siège.

Nous adhérons de tout cœur aux déclarations et aux revendications relatives au domaine temporel du Saint-Siège que Votre Paternité, le Sacré-Collège et les fidèles du monde entier ont tant de fois fait entendre.

Nous ne cesserons de persévérer dans les supplications que nous adressons au Dieu très-bon, par l'intercession de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie et des Saints, pour qu'il daigne protéger notre Père et lui accorder la restitution des droits que la divine Providence a consacrés et que tant de siècles ont confirmés.

Daignez, Très Saint Père, agréer les vœux profondément sincères que nous vous offrons, ainsi que le clergé et tous les fidèles habitant nos provinces, et nous accorder à tous votre paternelle bénédiction.

De Votre Sainteté.

Les très humbles et très dévoués fils.

E. A. card. TASCHEREAU, archevêque de Québec.

L. D. A. MARÉCHAL, V. G., administrateur de l'archidiocèse de Montréal.

O. ROUTHIER, V. G., administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa.

L. F. évêque des Trois-Rivières.

JEAN, évêque de Saint-Germain de Rimouski.

ANTOINE, évêque de Sherbrooke.

L. Z. évêque de Saint-Hyacinthe.

N. ZÉPHIRIN, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

ELPHÈGE, évêque de Nicolet.

L. N., évêque de Châteauguay.

Le 6 janvier 1889.

La réponse qui suit de Notre Saint-Père, le Pape Léon XIII vient d'arriver à l'adresse de Son Éminence le cardinal E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.

LÉON XIII, Pape,

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu la lettre remplie d'affection et de respect pour Nous autant que de zèle et de sollicitude pastorale, et que, de concert avec les autres prélats des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, vous Nous avez adressée le VIII des Ides de janvier.

Il convenait bien à la sainteté et à la grandeur de votre ministère de revendiquer la liberté et les droits de ce Siège apostolique, et d'infliger la note bien méritée de malice à ces hommes qui ne cherchent qu'à amoindrir la dignité du souverain Pontife, à couvrir de mépris la religion catholique, et à détourner ses ministres de leur devoir par la crainte des pénalités.

Votre lettre Nous a causé d'autant plus de bonheur qu'elle offrait un accord admirable de sentiments et même de langage et d'expression avec les autres que nous avons reçues sur le même sujet, des évêques de plusieurs autres pays. Ce sentiment unanime ne Nous a pas donné une légère consolation ; il fait connaître, en effet, cette force divine qui unit en un même corps toutes les parties du troupeau du Seigneur ; rien n'était plus stable, et plus capables de vaincre l'audace et de déjouer les ruses des ennemis de l'Eglise, qui cherchent surtout à fomenter la désunion parmi les fidèles.

Nous espérons aussi que cette union divinement produite parmi tant d'hommes d'une grande prudence et d'une grande autorité saura émouvoir l'esprit d'un bon nombre qui se sont enclôlés dans l'armée ennemie ou qui la flattent par leur imprudence, leur ignorance ou leur abstention. Et les hommes négligeraient-ils d'entendre vos voix et vos demandes que Nous attacherions encore une grande importance à ce zèle commun qui Nous est très agréable et qui vous fait prier, en union avec vos frères dans l'épiscopat, afin que Dieu, le souverain modérateur de toutes choses, réduise à l'impuissance les pensées des impies, qu'il dissipe leurs projets, et qu'il répande sur son peuple les fruits de la paix.

En attendant, et dans la ferme espérance que ce secours divin ne manquera jamais à l'Eglise, Nous vous adressons nos justes remerciements pour le dévouement que vous Nous témoignez et Nous appelons sur vous l'abondance des dons du ciel qui vous rendent capables de l'accomplissement de tout bien. Comme gage de ces grâces et comme preuve de Notre bon vouloir à votre égard, Nous donnons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, Notre cher fils, aux autres archevêques et évêques qui se sont unis à vous dans la lettre que Nous avons reçue, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 février de l'année 1889, de Notre pontificat la onzième.

LEON XIII, PÂPE.

**Les catholiques aux Etats-Unis.**

Le *Catholic Directory* pour l'année 1889, nous donne les chiffres suivants fournis par les différents diocèses.

Population catholique, 8,457,656. Le nombre de prêtres est de 8,118, dont 2,008 réguliers, et 6,119 séculiers. Il y a 7,368 églises, 2,770 missions et 1,480 chapelles. On compte 129 orphelinats qui donnent asile à environ 22,000 orphelins. Il y a 32 séminaires théologiques avec 1,560 étudiants, 125 collèges, 549 académies et 2,799 écoles paroissiales avec 597,196 écoliers.

La ville de Chicago a le plus grand nombre d'élèves dans ces écoles paroissiales soit 42,017 à peu près deux fois plus que la ville de New-York, en égard de leurs populations respectives.

La ville de Brooklyn a le plus grand nombre d'orphelinats, à l'exception de Boston et de Baltimore. Les orphelinats Brooklyn comptent plus d'orphelins qu'aucune de ces deux dernières villes, le nombre étant de 2,387.

Il y a 13 archidiocèses dans les Etats-Unis avec 60 sièges suffragants, 7 vicariats apostoliques et une préfecture apostolique. Ces diocèses sont gouvernés par 13 archevêques, 73 évêques, quelques-uns de ces derniers sont coadjuteurs, qui, avec les vicaires apostoliques, ont des titres d'évêques *in partibus infidelium*. Il y a des administrateurs dans les évêchés de Natchez, Miss., et Richmond, Va., et 8 abbés mitrés présidant sur 8 communautés religieuses.

La population catholique des différents diocèses de la Nouvelle-Angleterre est comme suit.

Boston, Mass.....	475,000
Burlington, Vt.....	40,000
Hartford, Conn.....	200,000
Manchester, N. H.....	100,000
Portland, Me.....	70,000
Providence, R. I.....	100,000
Springfield, Mass.....	115,000

Il y a cent ans la population catholique des Etats-Unis n'était que de 44,400. Il y avait dans la Nouvelle-Angleterre 600 catholiques, dans les Etats de New-York et du New-Jersey 1,700, dans le Maryland, 1,200 catholiques libres et 8,000 esclaves, dans les Illinois sur le Mississippi, 12,000.

**SOMMAIRE.****Littérature.**

- Le Manoir Mystérieux, (Roman canadien historique.) :  
 Chap. I. — L'Auberge du Canard blanc..... 145  
 Chap. II. — Le Manoir mystérieux. 150

**Tribune Sacrée.**

- Vérité et Beauté de la Foi catholique, (suite) par Mgr. de SÈGUR..... 153

**Missions Catholiques.**

- Notes sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi :  
 L'Afrique Septentrionale..... 155

**Archéologie.**

- La Croix monumentale de Jacques Cartier, à Québec ..... 157  
 La Statue de Longfellow, à Portland, (Maine.)..... 157  
 La Statue de Franklin, à Washington, (États-Unis.)..... 157  
 Monument de Lafayette, à Washington, (États-Unis.) ..... 158  
 La Statue de Jean-Jacques Rousseau, à Paris, (France.)..... 158

**Martyrologe.**

- Vie abrégée de Saint Isidore, évêque et docteur de l'Église, à Séville,.... 159  
 Notes sur la vie de Saint Casimir, confesseur, prince polonais..... 163

**Monographie.**

- Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas, aujourd'hui Montmagny, par Raoul RENAULT, de Lowell, (États-Unis.)..... 164

**Corbeille Poétique.**

- Le Rêve! par le comte de FOUCAULT..... 169  
 La Nouvelle-Écosse, par J. B. CAPOFETTE, 170  
 A Léon XIII, par Thos. P \*..... 170  
 Le Printemps, par Chas. M. DUCHARME... 170  
 Premiers Souhaits de ma Muse, par ELÉONORE..... 170

**Galerie Nationale.**

- Biographie de Phon. Denis-Benjamin Viger, par Joseph ROYAL..... 171

**Collaboration.**

- La Gaspésie, (suite.) par A. BÉCHARD,.... 177  
 La Curiosité ! par l'abbé J. U. BRULÉ... 180

**Bibliographie.**

- Dictionnaire Français de Larousse, par J. H. CHARLAND..... 181  
 Ris et Croquis..... 181  
 Almanach agricole et Almanach historique de J. B. Rolland et Fils..... 181

**Variétés.**

- La Cloche natale..... 168  
 Décalogue de la tempérance..... 168  
 Rêverie, par Madame A. DUPIN..... 176  
 La Calomnie..... 186

**Immunités Ecclésiastiques.**

- De l'érection des églises.—*Jugement*..... 184  
 Cimetières catholiques.—*Jugement*..... 186

**Légendes.**

- Les deux Châteaux des Ardennes, par A. M \*..... 182  
 L'Héroïne de Louisbourg, (Acadie.)..... 183

**Chronique Générale.**

- Dernier avis aux Retardataires..... 187  
 La Vie Illustrée..... 188  
 Le Bill des Jésuites..... 188  
 L'Université de Washington..... 189  
 Religieuses Dominicaines..... 189  
 Lettre de l'Épiscopat canadien au Souverain Pontife, et réponse du Pape, 190  
 Les catholiques aux États-Unis..... 191  
 Sommaire..... 192